Nations Unies S/PV.5082



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

5082e séance

Vendredi 19 novembre 2004, à 10 h 30
New York

Président :	M. Danforth	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Allemagne	Mme Müller
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Sardenberg
	Chili	M. Muñoz
	Chine	M. Wang Guangya
	Espagne	M. Yáñez-Barnuevo
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Pakistan	M. Akram
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

04-61797 (F)
0461797

La séance est ouverte à 10 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant poursuivre l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2004/903, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Algérie, Angola, Bénin, Brésil, Chili, Chine, France, Allemagne, Pakistan, Philippines, Roumanie, Fédération de Russie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1574 (2004).

Je donne à présent la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

Mme Müller (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous saluons l'initiative du Conseil de tenir une séance sur le Soudan ici, dans la région, et nous nous félicitons également de ce que le Conseil, à cette occasion très particulière, ait adopté cette résolution.

Le principal objectif de notre séance à Nairobi ainsi que celui de cette résolution est d'appuyer les pourparlers de paix soudanais qui se déroulent dans cette ville. Nous voulons encourager les parties à parvenir à un règlement et à signer un accord de paix global dans les plus brefs délais, au moins avant la fin de l'année. Je suis heureux de dire que tous les membres du Conseil sont d'accord sur ce point.

L'aboutissement des pourparlers de paix de Naivasha entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan mettrait un terme non seulement à un des conflits les plus anciens et les sanglants d'Afrique, mais contribuerait également à régler les autres conflits qui continuent d'affliger le Soudan et son peuple.

Nous sommes toutefois persuadés que nous devons nous pencher sur ces autres conflits, notamment celui au Darfour, alors même qu'une grande attention est – à juste titre – accordée aux progrès enregistrés dans les pourparlers de Naivasha. Mais si ces autres conflits ne sont pas réglés, il n'existera aucune chance de paix durable au Soudan.

Nous estimons qu'il est par conséquent important de rappeler aux deux parties au conflit du Darfour leurs responsabilités à l'égard du respect du cessez-le-feu et des droits de l'homme. Nous avons besoin de le leur rappeler aujourd'hui, et pas dans quelques semaines, quand des milliers d'autres personnes succomberont encore à des massacres ou à des déplacements au Darfour.

Les faits survenus en octobre ont malheureusement montré qu'au lieu de s'améliorer, la sécurité et les problèmes humanitaires au Darfour se sont détériorés et ont mis un nombre encore plus grand de vies en danger. Les civils au Darfour continuent d'être attaqués, violés ou tués. Les autorités soudanaises obligent les réfugiés à aller ailleurs.

Nous nous félicitons de la signature des accords d'Abuja. La communauté internationale surveillera étroitement l'application de ces accords par les parties au conflit.

Conformément à la résolution que nous venons d'adopter, l'Allemagne estime qu'il est impératif de mettre un terme aux violations des droits de l'homme également au Darfour. Toutes les parties au conflit doivent honorer leurs obligations. Les parties rebelles doivent respecter l'accord de cessez-le-feu et mettre immédiatement fin aux attaques contre les civils et les organisations internationales de défense des droits de l'homme. Le Gouvernement soudanais doit respecter les obligations qu'il a contractées à Abuja, y compris celles concernant les milices janjaouid.

Le Gouvernement soudanais doit également prendre des mesures décisives pour mettre fin à la situation d'impunité qui continue de prévaloir au Darfour, sous peine d'entraîner une ferme réaction de la part de la communauté internationale. Je répète qu'il est vital de mettre fin à l'impunité en vue d'une évolution pacifique au Darfour. C'est la raison pour laquelle la Commission d'enquête a pour mandat d'identifier les auteurs des violations des droits de l'homme, pour veiller à ce que les responsables soient traduits en justice.

L'Allemagne estime que les travaux qui sont menés par la Commission d'enquête sont d'une importance capitale, et nous exhortons le Gouvernement soudanais et toutes les parties à appuyer les travaux de la Commission.

Nous savons que tous les conflits au Soudan sont très complexes. Nous savons également qu'ils ont beaucoup en commun, et qu'il est par conséquent difficile d'imaginer d'instaurer la paix dans une région du pays alors que les violations des droits de l'homme se poursuivent dans d'autres. Nous nous félicitons par conséquent que tous les membres du Conseil aient accepté d'aborder les deux conflits dans la présente résolution. Cela montre clairement que la communauté internationale est disposée à aider toutes les parties au conflit au Soudan à instaurer une paix durable et à parvenir à une solution politique globale. Cela leur rappelle que les progrès réalisés dans une région du Soudan seraient réduits à néant si on permettait que les souffrances continuent dans d'autres régions. Cela montre notamment que la communauté internationale ne restera pas les bras croisés si les violations des droits de l'homme et les atrocités se poursuivent au Darfour.

M. Baali (Algérie) : Ma délégation est particulièrement heureuse que le Conseil de sécurité ait décidé de retourner après tant d'années en Afrique et qu'il ait fait le choix de se réunir dans cette ville si hospitalière de Nairobi, montrant ainsi à la fois l'intérêt très fort qu'il porte à notre continent, le respect et l'estime dans lesquels il tient le Kenya pour le rôle majeur qu'il joue dans le règlement des conflits africains et, par delà le Kenya, pour tous les dirigeants africains qui, depuis des années, s'emploient avec détermination et dévouement à encourager des solutions africaines aux problèmes africains.

Nous espérons sincèrement que cette séance en Afrique sur les problèmes d'Afrique sera aussi bénéfique pour l'Afrique que pour le Conseil de sécurité qui, après deux jours d'intenses palabres et d'interaction, retournera à New York plus et mieux informé des réalités africaines et fera désormais montre de plus de prudence et d'humilité dans la manière de les appréhender.

Que le Conseil de sécurité ait adopté une résolution équilibrée et constructive et qu'il l'ait fait à l'unanimité de ses membres constitue une évolution très positive, dont nous ne pouvons que nous féliciter. C'est un signe que la sagesse africaine est peut-être en train de faire des émules et d'installer ses quartiers au sein du Conseil de sécurité.

Si l'Algérie s'est jointe au consensus, c'est précisément parce que dans la résolution qui vient d'être adoptée, le Conseil de sécurité a fait montre de sagesse, en optant pour une dynamique de dialogue et d'engagement positif avec les parties concernées, qui n'exclut nullement la fermeté et la vigilance et a pris sur lui d'engager son autorité et sa crédibilité pour le triomphe de la paix au Soudan. Elle l'a fait aussi parce que le Conseil de sécurité reconnaît dans cette résolution à l'Union africaine un rôle de premier plan dans la restauration de la paix au Soudan et lui apporte son plein soutien. Elle l'a fait également parce que, à travers cette résolution, le Conseil de sécurité a adressé aux parties un message fort et clair qu'il leur faut conclure avant la fin de l'année, ainsi qu'elles s'y sont publiquement engagées tout à l'heure devant nous, un accord global de paix, qui ouvrira la voie à un appui massif de la communauté internationale pour la reconstruction du pays.

Elle l'a fait, enfin, parce que cette résolution met clairement en évidence une vérité très simple, à savoir que l'avènement de la paix entre le nord et le sud du Soudan renforcera les perspectives de règlement des problèmes que connaissent d'autres provinces du Soudan, et en particulier le Darfour, où le conflit en cours préoccupe au plus haut point, et à juste titre, la communauté internationale dans son ensemble, et, en premier lieu, l'Afrique, qui, à travers l'Union africaine, s'est investie avec audace et non sans succès dans une triple entreprise à haut risque : faire respecter le cessez-le-feu entre les belligérants, assurer la protection des populations civiles, victimes principales du conflit, et amener les parties à parvenir au plus tôt à une solution pacifique.

Nous espérons que cette résolution marquera une rupture avec le passé et qu'elle aura l'impact qui en est attendue par la communauté internationale, à savoir le retour de la paix et de la stabilité dans l'ensemble du Soudan et de l'harmonie et de la concorde entre l'ensemble des Soudanais.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : C'est une très bonne nouvelle que le Conseil de sécurité ait appuyé à l'unanimité cette résolution qui porte sur la quête d'une paix globale dans tout le Soudan. Nous attendons maintenant de toutes les parties qu'elles honorent l'engagement qu'elles viennent de prendre, à savoir la conclusion des négociations d'ici au 31 décembre.

Il est également essentiel que cette résolution mette l'accent sur la nécessité de mettre fin aux atrocités et aux attaques qui ont lieu au Darfour, et qu'elle rappelle aux parties les dispositions des résolutions précédentes qui continuent d'être en vigueur à ce jour. Le Gouvernement britannique reste gravement préoccupé par la situation sécuritaire au Darfour. La responsabilité première de la sécurité des citoyens du Darfour repose sur le Gouvernement soudanais. Mais les rebelles ont également une responsabilité directe dans les attaques récentes, ainsi que nous l'avons clairement expliqué à plusieurs reprises. Nous attendons à la fois du Gouvernement et des rebelles qu'ils honorent leurs engagements pris dans les protocoles humanitaire et sécuritaire, qu'ils mettent en place les mécanismes et les échéances nécessaires pour mettre fin aux attaques sur des civils innocents au Darfour, et qu'ils améliorent immédiatement la situation sécuritaire. Nul ne devrait interpréter cette résolution comme réduisant les responsabilités et les obligations des différentes parties, ainsi que défini par les résolution 1556 (2004) et 1564 (2004). Nous interprétons cette résolution comme un rappel de la détermination du Conseil de sécurité de s'assurer que toutes les parties au Darfour respectent leurs obligations. Nous leur rappelons également la possibilité de mesures au titre de l'Article 41 de la Charte en cas de non-respect. Nous espérons voir une amélioration rapide de la situation humanitaire et sécuritaire au Darfour.

Il s'agit de la troisième résolution du Conseil de sécurité adoptée cette année sur le Soudan. C'est à juste titre, car la situation au Soudan a été et continue d'être une menace pour la stabilité et la sécurité internationales dans la région. Le Conseil, par conséquent, doit rester saisi de cette question et doit être disposé à prendre des mesures plus fermes, le cas échéant, pour faire appliquer cet accord.

Le Royaume-Uni appuie depuis longtemps les efforts déployés par le Gouvernement soudanais et le MPLS afin d'atteindre un accord global de paix dans le cadre du processus de Naivasha. Nous reconnaissons qu'un tel accord est crucial pour tout progrès politique au Darfour et pour modifier la gouvernance dans l'ensemble du Soudan. Mais il n'y aura pas de paix durable tant que ne prendront pas fin le conflit et l'instabilité au Darfour et, en fait, dans d'autres régions du pays. La résolution que nous venons d'adopter appuie le processus de paix de Naivasha, ainsi que d'autres négociations, et laisse ouverte la possibilité d'un plus grand soutien de la part de la communauté internationale, une fois qu'un accord global de paix aura été mis en œuvre. Cette possibilité est cependant subordonnée à la bonne volonté et à la coopération des parties. Nous attendons d'elles qu'elles concluent le plus rapidement possible les accords nécessaires pour mettre un terme à ce conflit et qu'elles choisissent la voie de la coopération et de la paix. Les donateurs bilatéraux, l'Union européenne, l'Union africaine et d'autres sont prêts à apporter leur concours. Mais si les parties ne choisissent pas de s'engager sur cette voie, ce sont elles qui en payeront les conséquences.

M. Denisov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : L'adoption à l'unanimité de cette résolution par le Conseil de sécurité montre bien à quel point la communauté internationale appuie le processus de règlement pacifique de la situation dans le sud du Soudan, qui est entré aujourd'hui dans une phase cruciale. Nous nous félicitons des avancées régulières vers un règlement, pour lequel le maintien de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays constitue un préalable. Le progrès des négociations de Naivasha, suite à la démonstration de volonté politique par les deux parties, dépendra également, en grande partie, du soutien de la communauté internationale, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de son Forum des partenaires.

Nous espérons que le Gouvernement soudanais et les dirigeants de l'APLS mèneront rapidement à terme les négociations, de sorte qu'ils soient en mesure de signer un accord global de paix aussi tôt que possible – probablement vers la fin de l'année. Nous pensons

qu'un tel accord aura un impact positif sur la situation dans l'ensemble du pays, y compris au Darfour.

L'expérience du processus de négociation de Naivasha fut unique en son genre, et nous pensons qu'elle peut être utile dans le contexte des négociations d'Abuja sur le règlement de la question du Darfour. Il est important que nous fassions clairement comprendre aux Soudanais que le soutien international les accompagnera dans leurs efforts de renforcement d'une solution politique et de reconstruction de leur pays, une fois l'accord global de paix signé. C'est là exactement le signal que veut faire passer aux Soudanais la résolution que nous venons d'adopter. Les parties doivent maintenant mettre en œuvre tous leurs engagements et la communauté internationale doit leur allouer suffisamment de ressources pour appuyer l'application effective du futur accord de paix.

Les progrès récents dans les négociations d'Abuja, principalement la signature des protocoles sur les questions humanitaires et sécuritaires, donnent lieu d'espérer et d'attendre du Gouvernement soudanais et des rebelles qu'ils fassent effectivement preuve de la volonté politique nécessaire et qu'ils continuent les négociations dans un esprit constructif afin d'aboutir à un règlement durable de la question du Darfour. La mission de surveillance de l'Union africaine, qui a été récemment élargie et déployée et qui doit bénéficier d'une aide et d'un support adéquats, aura un rôle important à jouer dans la stabilisation de la situation dans cette région du Soudan. Sa présence sera particulièrement importante dans la restauration d'un climat de confiance entre Khartoum et les rebelles. Nous nous félicitons de la bonne volonté des dirigeants soudanais de coopérer de manière constructive avec l'Union africaine, et nous appelons l'autre partie à adopter une attitude similaire.

Le Conseil de sécurité doit continuer à assister politiquement les efforts de normalisation de la situation au Darfour et à garantir l'application des accords entre le Soudan et l'ONU. Il est nécessaire de redoubler d'efforts pour rétablir la sécurité dans la région et garantir l'accès sans entrave de l'aide humanitaire.

Toutes les parties doivent obéir scrupuleusement à leurs engagements et se conformer aux normes du droit international humanitaire.

M. Wang Guangya (Chine) (*parle en chinois*) : Aujourd'hui est un jour mémorable et digne de louange dans l'histoire du Conseil de sécurité. Plus de 30 ans se sont écoulés et, une fois de plus, les membres du Conseil de sécurité ont parcouru des milliers de kilomètres pour venir sur le continent africain, afin d'y tenir des réunions sur la question du Soudan, un sujet qui nous préoccupe tous. Cet événement en lui-même témoigne du soutien et de la contribution que le Conseil de sécurité apporte aux questions africaines et la priorité qu'il leur accorde.

Les défis et les menaces auxquels l'humanité est confrontée en ce début de nouveau siècle sont devenus de plus en plus complexes et ne cessent de croître jour après jour. Ce n'est qu'en nous unissant dans le cadre de la coopération avec la communauté internationale que nous pourrons parvenir à la sécurité et la paix collectives. Sans stabilité et calme sur le continent africain, il n'y aura jamais de paix et de sécurité dans le monde.

Les questions africaines sont d'intérêt général. Nous respirons tous le même air et partageons un même destin. La résolution qui vient d'être adoptée contribuera très certainement à faire avancer les négociations pour la paix au Soudan. Le conflit nord-sud au Soudan dure depuis quatre décennies. C'est le conflit interne le plus long du continent africain. Il a fait plus de 2 millions de morts et a beaucoup nui au peuple soudanais, autant dans le nord que dans le sud, ainsi qu'à la paix et au développement dans la Corne de l'Afrique. Il faut mettre rapidement fin à cette tragédie. Le règlement rapide et efficace de cette question est dans l'intérêt fondamental et à long terme de tous les Soudanais. Cela permettrait également de maintenir la stabilité et le développement dans la Corne de l'Afrique.

L'Autorité intergouvernementale pour le développement et les pays concernés, ainsi que le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan dans la partie méridionale du Soudan, ont travaillé sans relâche tout le long de ce processus. Les pourparlers de paix entre le nord et le sud ont réalisé d'importants progrès et ont abouti à l'adoption de six protocoles et d'une déclaration. Aujourd'hui, un important mémorandum d'accord a été signé. Les négociations pour la paix ont à présent atteint le stade crucial final et on espère qu'elles seront couronnées de succès.

La délégation chinoise, comme d'autres délégations, espère très sincèrement – et est

persuadée – que les parties saisiront cette occasion historique, redoubleront d'efforts et feront preuve d'une forte volonté politique et de souplesse en vue de signer l'accord de paix global d'ici à la fin de l'année.

Cela permettrait non seulement de clore en beauté le processus devant aboutir à la résolution du problème du sud du Soudan, qui n'a que trop duré, mais aussi d'apporter une solution à la question du Darfour. Dans le même temps, ce serait un exemple de succès sur le continent africain et encouragerait toutes les parties à mettre un terme au conflit par la négociation politique. Par la force de son impact et la profondeur de son influence positive, une telle réussite transcenderait le processus nord-sud du Soudan.

Il convient de souligner que la signature d'un accord de paix global ne sera que la première étape dans le processus nord-sud. La mise en œuvre générale et opportune de cet accord sera une tâche plus importante, plus ardue et plus compliquée. Cela exige des deux parties, au nord et au sud, de continuer d'honorer de toute bonne foi leurs engagements et de respecter l'accord. Mais elles auront également besoin de l'aide vigoureuse de la communauté internationale.

La Chine espère qu'une fois l'accord signé et la phase de mise en œuvre commencée l'ONU déploiera une opération de maintien de la paix et que la communauté internationale mettra immédiatement sur pied un ensemble de programmes en vue d'aider le Soudan dans sa relance économique et son développement. Toute hésitation ou tout retard pourrait nuire à l'action soudanaise en faveur de la réconciliation nationale. La communauté internationale doit également assumer ses importantes responsabilités et honorer ses obligations pour ce qui est d'aider les Soudanais à atteindre la réconciliation et de maintenir la stabilité et garantir le développement en Afrique. Les engagements pris par la communauté internationale doivent se traduire en actes concrets et matériels; ils ne doivent pas rester lettre morte.

Enfin, je voudrais souligner que la Chine est disposée à œuvrer de concert avec la communauté internationale pour faire tout ce qui est son pouvoir pour aider le Soudan à devenir le plus rapidement possible un pays de paix, d'unité, de stabilité et de prospérité.

M. Baja (Philippines) (*parle en anglais*) : Une fois de plus, le Conseil est uni dans le message qu'il envoie au moyen de la résolution 1574 (2004). Il s'agit d'un message unique, important et significatif. Unique, parce que le Conseil de sécurité a traversé des océans et est passé par divers fuseaux horaires pour montrer à quel point il prend la situation au Soudan au sérieux. La résolution 1574 (2004) a été conçue à New York et a vu le jour à Nairobi. Le Représentant permanent de la Grande-Bretagne, Sir Emyr Jones Parry, s'est avéré une excellente sage femme. Important, parce que la résolution 1574 (2004) énonce ce que toutes les parties concernées doivent faire pour apporter la paix à un Soudan souverain, uni et indépendant. Significatif, parce que, en tenant une réunion historique à Nairobi, le Conseil a montré que l'Afrique compte et qu'il se soucie du sort du pays le plus vaste de l'Afrique.

La résolution 1574 (2004) est un don au Soudan. Comme le déclarent les membres au premier paragraphe du dispositif, il existe un appui ferme en faveur des efforts du Gouvernement soudanais et du Mouvement populaire pour la libération du Soudan en vue de parvenir à un accord de paix global. C'est un don continu, car les paragraphes suivants définissent ce qui suivra la conclusion d'un accord de paix global. Le choix appartient manifestement au Soudan.

Comme pour toute résolution ou tout accord, la valeur de la résolution 1574 (2004) dépendra de sa pleine et transparente mise en œuvre. Son efficacité et son intérêt pour les Soudanais dépendront des parties. La difficulté pour les parties consiste à présent à tenir les promesses et honorer les engagements faits hier et ceux signés ce matin, ce qui pourrait commencer par le renforcement de la confiance entre les parties et la relance de ce que M. Garang a appelé hier un élan en faveur de la paix dans tout le Soudan, y compris s'agissant de la crise humanitaire au Darfour.

Lorsque l'on racontera l'histoire de la résolution 1574 (2004), on racontera tout le travail accompli par les membres du Conseil de sécurité pour aider le peuple soudanais à promouvoir la réconciliation nationale et construire un Soudan pacifique, stable et uni.

La résolution 1574 (2004) montre également que le Conseil de sécurité peut agir et agira conformément à sa responsabilité principale et à son mandat. Par cette résolution, il s'engage à surveiller l'observation par les parties de leurs obligations et de prendre les mesures qui s'imposent contre toute partie qui faillirait à ses engagements.

Nous rendons hommage à la présidence des États-Unis, qui a pris l'initiative d'organiser cette réunion historique à Nairobi et qui a vigoureusement dirigé les travaux en vue de l'adoption de la résolution 1574 (2004), efforts auxquels chaque membre du Conseil est, je crois, heureux de participer.

M. Yáñez-Barnuevo (Espagne) (*parle en espagnol*) : La résolution 1574 (2004), que le Conseil de sécurité vient d'adopter à l'unanimité, est, de l'avis de ma délégation, opportune et appropriée compte tenu de la situation actuelle au Soudan. Il s'agit d'un texte équilibré et qui traite de façon cohérente à la fois les négociations de Naivasha dans le cadre du processus de paix nord-sud et les négociations d'Abuja sur le conflit au Darfour. La délégation espagnole se félicite en particulier de ce que le Conseil de sécurité ait pu, cette fois, parler d'une seule voix sur une question qui, comme nous le savons, éveille de fortes sensibilités. Ceci démontre sans aucun doute le fait que l'attachement du Conseil au continent africain – et dans ce cas au Soudan – soit souvent suffisamment fort pour réconcilier les différentes façons d'aborder la question dans le sens d'une efficacité maximale de nos efforts.

La résolution est axée essentiellement sur le processus de paix de Navaisha et énonce le ferme appui du Conseil aux efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement en tant que médiateur dans le processus de négociations. C'est un nouveau témoignage des avantages offerts par une démarche régionale pour régler un conflit.

Nous nous réjouissons de ce que les parties – le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) – ont signé aujourd'hui une déclaration solennelle sur l'achèvement du processus de paix de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui les engage à signer un accord de paix global avant le 31 décembre 2004. La résolution que nous venons d'adopter exprime l'appui résolu du Conseil à ces efforts qui devraient bientôt mener à un accord d'ensemble final. Elle promet également l'appui du Conseil et de la communauté internationale tout entière à la mise en œuvre de l'accord par les parties et au rétablissement d'une nation pacifique, unifiée et prospère au Soudan.

La résolution aborde également le conflit du Darfour avec la minutie nécessaire, car c'est une question qui continue de nous préoccuper énormément. Nous convenons avec le Secrétaire général que la signature d'un accord de paix global entre le nord et le sud aura certainement des effets positifs sur le règlement d'autres conflits en cours au Soudan, en particulier celui du Darfour. Nous espérons également que l'accord permettra de prévenir l'apparition de nouvelles tensions dans le pays. La résolution devrait nous obliger à poursuivre nos appels aux parties – tant le Gouvernement soudanais que les groupes rebelles – pour qu'elles s'acquittent de leurs engagements aux termes des résolutions 1556 (2004) et 1564 (2004), concluent dès que possible des accords globaux dans le cadre des négociations d'Abuja menées sous les auspices de l'Union africaine, et les mettent en œuvre pleinement et effectivement.

La situation dans le Darfour demeure tragique. Selon les informations recueillies par le Conseil de sécurité, elle s'est même aggravée ces dernières semaines. La communauté internationale attend toujours une réaction plus responsable des parties au conflit, principalement du Gouvernement soudanais mais aussi des groupes rebelles. Des violations de l'accord de cessez-le-feu, des attaques contre la population civile, de nouvelles violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, des tentatives de retour forcé des personnes déplacées et le climat d'impunité généralisée doivent cesser sans avancer d'excuses ni imposer de conditions préalables. Toutes ces pratiques sont inacceptables et démontrent un manque de volonté de tous les intéressés pour résoudre véritablement ce problème. Si besoin est, le Conseil doit être prêt à prendre d'autres mesures pour obliger les parties à honorer leurs engagements si elles ne le font pas de leur plein gré. La résolution que nous venons d'adopter reflète ce message avec une clarté suffisante.

La tenue de la séance extraordinaire du Conseil à Nairobi sur l'initiative de la présidence américaine du Conseil est une preuve nouvelle et tangible de l'intérêt que non seulement le Soudan mais aussi le continent africain tout entier a suscité au Conseil. La présente séance nous offre une occasion unique d'imprimer un élan final et indispensable au processus de paix de Naivasha, à la signature d'un accord de paix global et à la réconciliation nationale au Soudan. Nous comptons que les espérances suscitées par les décisions prises aujourd'hui ne seront pas vaines. Nous le devons avant tout aux Soudanais et à la région tout entière.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : La Roumanie a voté pour la résolution 1574 (2004) qui vient d'être adoptée à l'unanimité à la présente séance extraordinaire du Conseil de sécurité à Nairobi. La résolution est conforme aux politiques et aux positions auxquelles le Conseil a adhéré concernant la question du Soudan, notamment aux résolutions 1556 (2004) et 1564 (2004) dont la Roumanie a été coauteur. Elle présente également une approche équilibrée et transmet un message convaincant. Surtout, la résolution 1574 (2004) rend compte de façon adéquate du but même de notre présence dans la capitale de ce grand pays du Kenya, à savoir encourager toutes les parties concernées à conclure sans délai un accord de paix globale dans le cadre des pourparlers de Naivasha et à procéder rapidement à sa mise en œuvre.

Il y a quelques instants, nous avons été les témoins de la signature du mémorandum d'accord qui engage le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) à œuvrer ensemble dans cette direction. Cet accord est incorporé dans la résolution, le mémorandum d'accord étant présenté en annexe au texte du Conseil. Nous avons également approuvé la décision selon laquelle les six protocoles déjà agréés formeront le noyau d'un futur accord de paix global.

Ce n'est pas une entreprise facile. Je suppose que nous pourrions dire qu'avec l'adoption de cette importante résolution nous sommes tout particulièrement déterminés – ainsi que le Conseil de sécurité et, en fait, la communauté internationale – à voir l'achèvement du processus de paix nord-sud au Soudan. Nous sommes de la même manière résolus à stabiliser la situation générale au Soudan et à tirer parti de l'occasion qui s'offre à cet important pays africain plein de ressources après des décennies de troubles internes.

Nous sommes rejoints dans cet engagement réciproque par tous ceux qui ont consenti à des investissements politiques et diplomatiques pour que le processus passe à l'étape encourageante actuelle : l'ONU et le Secrétaire général, le Représentant spécial pour le Soudan, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine, les pays voisins, l'Union européenne et de nombreuses nations en Europe, aux Amériques et en Asie. La Roumanie a pris part à cet effort collectif. Nous entretenons des liens anciens avec le Soudan et son peuple, et avons donc un intérêt particulier à assurer l'avenir brillant que ce pays et son peuple méritent de droit. Le Ministre des affaires étrangères Mircea Geoana a effectué une visite d'une importance capitale au Soudan le 31 juillet 2004 au cours de la présidence roumaine du Conseil de sécurité.

Ma délégation salue la vision et la détermination de la présidence américaine du Conseil de sécurité, qui nous a conduits ici à Nairobi pour attester de ce que l'aboutissement des pourparlers de Navaisha est fondamental pour parvenir à une paix globale dans un Soudan uni. Nous étions honorés de prendre part à cet événement réellement extraordinaire, qui a nécessité toute une série de réunions du Conseil à Nairobi. Emplis d'espoir et de détermination, nous sommes tous venus ici, décidés à aider le peuple soudanais à bâtir un avenir meilleur. Il était grand temps qu'un processus qui était sur le point d'aboutir il y a quelque temps parvienne enfin au but visé. Il était grand temps d'encourager les parties à tourner la page de plusieurs décennies de conflit. C'est, après tout, la raison pour laquelle le Conseil est venu ici. Nous savions tous que nous n'aurions pu laisser passer l'occasion.

Cette vision et détermination semblent avoir porter leurs fruits. Nous avons entendu le Premier Vice-Président Taha et M. Garang décrire les obstacles restant à surmonter pour qu'un accord de paix global soit signé d'ici à la fin de l'année. Mais nous nous rappelons aussi très bien que les deux dirigeants ont jugé ces obstacles faciles à surmonter. Dans leurs observations, nous les avons également entendu envisager assez longuement les perspectives qui se dessinent concernant la mise en œuvre de l'accord de paix global au début de l'an prochain. J'ai le net sentiment que nous nous engagerons tous sérieusement, réellement et en toute bonne foi sur une voie qui devrait conduire aux dividendes attendus depuis longtemps.

Premièrement, nous attendons avec impatience de voir l'effet positif que peut avoir, sur la réalisation de progrès au Darfour, la perspective d'une conclusion imminente de l'accord de paix global. Dans le premier cas, les dernières étapes des pourparlers sur l'accord de paix global devraient intensifier l'interaction avec le processus d'Abuja. Les derniers faits alarmants récemment survenus au Darfour continuent d'être extrêmement préoccupants, comme nous l'avons très clairement indiqué dans la résolution qui vient d'être adoptée. Les souffrances humaines que l'on a eu à déplorer ne devraient pas être permises dans le contexte international du XXIe siècle. Nous appuyons

le travail réalisé à ce stade par la Commission internationale d'enquêtes et nous attendons de recevoir ses résultats au moment opportun.

Deuxièmement, parvenir à un accord dans le cadre du processus de Naivasha va donner l'élan positif nécessaire à la paix dans une région qui est ravagée par plusieurs conflits, dont la plupart – si ce n'est tous – sont liés. La conclusion d'un accord de paix global va également faire comprendre qu'un nouveau modèle de coopération pour le règlement des conflits, mieux adapté, mettant en jeu notre Organisation mondiale, les forces de rétablissement et de maintien de la paix régionales, et les mesures d'appui des organisations régionales des autres continents, fonctionne bien pour l'Afrique également, rehaussant les dispositions du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. La Roumanie tient à faire le point sur ces pratiques très positives, dans la mesure où la voie de la réforme sur laquelle s'est engagée l'Organisation des Nations Unies inclut une réflexion sur la meilleure manière d'exploiter le potentiel des organisations régionales dans le cadre des efforts mondiaux visant à préserver la paix et la sécurité.

Troisièmement, une fois que l'accord de paix global sera conclu, une opération de paix des Nations Unies pourrait rapidement intervenir pour aider à sa mise en œuvre. Je saisis cette occasion pour féliciter le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies de ses remarquables accomplissements dans ce domaine. Nous appuyons le concept qui en est issu et nous continuerons d'étudier les meilleures manières de l'adapter aux difficultés à surmonter.

Quatrièmement, il est essentiel de parvenir à l'accord de paix global et de redresser la situation dans la région du Darfour si nous voulons recevoir l'aide des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, comme le prévoit la résolution 1574 (2004). Nous nous félicitons, en particulier, à l'intention du Gouvernement norvégien d'organiser une conférence internationale de donateurs pour le Soudan dès la conclusion de l'accord de paix. Nous lançons un appel à la communauté des donateurs pour qu'elle aide le Gouvernement et le peuple soudanais dans leurs efforts de reconstruction du pays. À cet égard, nous attendons avec impatience d'entendre le représentant des Pays-Bas qui va prendre la parole au nom de l'Union européenne, qui n'a ménagé aucun effort pour débloquer la crise du Soudan.

Le Conseil a fait preuve d'une extrême diligence et a pris une série de mesures sans précédent afin d'encourager la mise en œuvre d'une solution au conflit nord-sud qui dure depuis très longtemps au Soudan. Je suis persuadé que nous avons fait ce qu'il fallait et que cela en valait la peine. Les parties doivent maintenant s'attaquer aux principaux obstacles qui se trouvent sur leur chemin. La route ne sera pas facile, mais il existe maintenant une carte pour guider le processus, et les parties ne sont pas seules. J'espère également que nos attentes ne seront pas déçues. Bien que j'hésite à qualifier notre expérience à Nairobi d'historique, j'espère sincèrement que cette qualification s'imposera d'elle-même alors que nous progressons dans le rétablissement général de la paix au Soudan, qui commence à Nairobi.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : J'aimerais vous féliciter, Monsieur le Président, au nom de la délégation pakistanaise, de votre initiative de tenir cette séance extraordinaire du Conseil de sécurité en Afrique afin de stimuler le processus de paix de Naivasha, processus qui est crucial pour mettre fin au conflit qui sévit depuis longtemps au Sud-Soudan, et pour faire naître un nouveau Soudan, pacifique, démocratique, prospère et uni. Cette initiative opportune a porté ses fruits plus tôt que prévu. Nous vous remercions, Monsieur le Président, ainsi que le Gouvernement et le peuple kenyan si hospitaliers de votre concours.

Il est de bon augure que les parties aux pourparlers nord-sud se soient engagées dans la déclaration qu'elles ont signée aujourd'hui, à conclure un accord de paix global d'ici au 31 décembre 2004. Au cours des séances du Conseil d'hier, il était manifeste, au vu des déclarations du Vice-Président Taha et de M. John Garang que les deux parties ont la volonté politique et la clairvoyance nécessaires à la conclusion de l'accord de paix global. Il est également de bon augure que le Conseil de sécurité ait été témoin de la signature de la déclaration et des engagements qu'elle renferme, engagements qui ont été salués dans la résolution 1574 (2004) que le Conseil vient d'adopter à l'unanimité.

La résolution confirme qu'une approche globale et équilibrée est nécessaire pour apporter la paix et la stabilité à long terme au Soudan. Elle défend sans équivoque les principes de souveraineté, d'indépendance, d'unité et d'intégrité territoriale du Soudan. Elle se félicite des six protocoles auxquels il

est fait référence dans la Déclaration de Nairobi, qui constituent le noyau de l'accord de paix. Elle cherche à associer toutes les parties à une paix globale, qui comprendra le Darfour et toutes les autres régions du Soudan. Le Conseil a également fait part de son engagement à aider le Soudan dès la conclusion de l'accord de paix global.

Le Pakistan, ainsi que les autres membres, reste préoccupé par la situation au Darfour. En dépit de l'attention du Conseil de sécurité, il semblerait que la situation se soit encore détériorée. Nous devons en analyser soigneusement les raisons. Bien que des accords sur des questions humanitaires et en matière de sécurité aient été récemment acceptés par les parties à Abuja, les violations du cessez-le-feu au Darfour se sont accrues et, il semblerait, que la plupart de ces violations aient été le fait de groupes rebelles, provoquant des réactions chez les autres. De nouveaux mouvements d'insurrection sont apparus. Il n'est pas clair qui a le commandement et le contrôle des différentes milices et, par conséquent, le chaos menace. Dans ce contexte, il est fondamental que la communauté internationale ait la réaction qui convient, non seulement envers le Gouvernement soudanais mais tout particulièrement envers les mouvements rebelles, qui ont émis des exigences qui sont, dans certains cas, irréalistes et inflexibles.

Nous pensons que la démarche adoptée par le Conseil de sécurité, par le Secrétaire général et par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Pronk, est réaliste et équilibrée. Cette démarche comprend les éléments suivants : premièrement, élargir la présence efficace de l'Union africaine avec l'aide internationale; deuxièmement, faire pression sur les parties pour qu'elles s'exécutent; troisièmement, assurer l'aide humanitaire; et quatrièmement, travailler à la recherche de solutions politiques équilibrées. La résolution que nous venons d'adopter reflète cette démarche équilibrée et pragmatique, que le Pakistan a toujours recommandée et qui repose sur la coopération et non la coercition, car la coercition, comme nous l'avons appris, peut être contre-productive.

Le Pakistan jouit de relations étroites et fraternelles avec le Soudan, qui sont le résultat de notre héritage commun. Le Pakistan a participé étroitement, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, à libérer le Soudan de l'occupation coloniale pour qu'il devienne un État souverain et indépendant. Nous avons par conséquent un intérêt certain à assurer l'unité et l'intégrité territoriale de ce grand pays d'Afrique, pays de riche diversité et de grand potentiel. Nous espérons que la prospérité arrivera au Soudan, un Soudan en paix avec lui-même et avec ses voisins. Le Soudan a rendez-vous avec l'histoire. Le consensus obtenu à Nairobi est certainement un signe que le peuple soudanais, du nord et du sud, de l'est et de l'ouest, est prêt à faire siens la promesse et le potentiel que l'histoire lui offre aujourd'hui.

M. Sardenberg (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil a pris part au consensus qui a abouti à l'adoption de la résolution 1574 (2004) ce matin.

J'aimerais vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, pour l'initiative que vous avez prise d'organiser la présente séance importante, et même historique, à Nairobi. Nous apprécions le fait que, pendant ces deux derniers jours, le Conseil de sécurité se soit penché sur des questions d'une grande portée pour l'Afrique, notamment les questions qui ont trait au Soudan et à la Somalie. La délégation brésilienne est particulièrement heureuse de se trouver dans ce pays frère qu'est le Kenya. Le but ultime de la présence du Conseil ici à Nairobi est d'apporter sa contribution, au titre de la Charte des Nations Unies, au processus de paix au Soudan et à un règlement politique globale de la crise soudanaise.

J'aimerais remercier à cet égard le Président Kibaki et ses homologues au sein du processus de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour leur remarquable travail diplomatique et pour leur réaffirmation du fait que l'Afrique s'approprie la responsabilité de toute initiative visant à renforcer les perspectives de stabilité et de paix durable sur le continent.

Nous avons entendu de nombreux exposés et analyses très convaincants concernant la situation actuelle qui prévaut au Soudan. L'amélioration de la situation humanitaire et de la sécurité, la fin des hostilités, la stabilité et un règlement politique juste et durable pour l'ensemble du pays sont les objectifs déclarés de toutes les parties, malgré leurs divergences. Le Gouvernement soudanais, le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan (MPLSA) et, bien sûr, les médiateurs internationaux ont réaffirmé leur bonne foi et leur engagement politique en faveur d'une mise en œuvre rapide des accords qui sont en train d'être conclus.

En prenant cela en compte et en ayant à l'esprit la résolution qui vient d'être adoptée, ma délégation pense que, comme d'autres l'on déjà dit, la paix est à notre portée. Nous encourageons vivement toutes les parties à conclure les négociations, à la fois à Nairobi et à Abuja, dans les plus brefs délais. Quelle que soit la complexité de la situation au Soudan, la génération actuelle de responsables soudanais a l'occasion de faire face au poids de l'histoire et à la diversité culturelle et religieuse du pays, et d'agir en réponse aux souffrances endurées et au développement économique si longtemps retardé. Une vision pour l'avenir du Soudan doit inclure les idéaux de multiculturalisme, de diversité ethnique et de tolérance, ainsi que le partage du pouvoir et des ressources naturelles.

Ma délégation tient à souligner l'importance des efforts déployés par les pays voisins pour la paix au Soudan. Il est encourageant de voir que les pays de la région restent fermement déterminés à favoriser l'émergence d'un Soudan pacifique et uni, capable d'assumer son propre destin dans un environnement caractérisé par des relations amicales et de bon voisinage.

La résolution qui vient d'être adoptée se fonde sur une compréhension commune du fait qu'il est capital de mener à leur terme les négociations nord-sud et qu'il reste quelques points n'ayant pas encore fait l'objet d'un accord. Ma délégation félicite les parties de leur décision de signer aujourd'hui la déclaration sur les négociations conduites sous l'égide de l'IGAD sur la paix au Soudan, car cette déclaration reflète leur engagement à parvenir à un accord définitif avant la fin de cette année. Une fois signé, cet accord devra être rapidement mis en œuvre. Pour ce faire, les parties doivent bénéficier de l'appui de la communauté internationale, qui s'est déjà engagée à participer largement à participer à la conférence des bailleurs de fonds que doit organiser la Norvège. Ma délégation quittera Nairobi encore plus fermement persuadée que le Gouvernement de transition qui sera mis en place sera non seulement déterminé à régler les autres conflits du pays, mais aussi mieux outillé pour leur apporter des solutions durables et justes.

Comme le montre notre résolution, même si, ici à Nairobi, notre attention s'est concentrée sur les négociations nord-sud, nous avons aussi pris en compte la situation humanitaire au Darfour. Nous sommes confiants que les pourparlers futurs à Abuja seront fortement et favorablement influencés par les accords conclu à Nairobi sous l'égide du processus de paix de l'IGAD. Ma délégation pense, comme beaucoup d'autres, que sans une solution politique aux questions d'autonomie et de partage du pouvoir, entre autres, les conditions humanitaires déjà atroces dans le Darfour risquent encore de se dégrader, comme cela a d'ailleurs été le cas au cours des dernières semaines. Quelles que soient les perspectives à long terme, il sera nécessaire de continuer à fournir une aide humanitaire à la population du Darfour.

Pour terminer, ma délégation réaffirme la nécessité d'un appui international accru à l'Union africaine au Darfour. Nous sommes certains que le Secrétaire général – que nous remercions chaleureusement de ses efforts infatigables – continuera d'informer régulièrement le Conseil de l'assistance requise. Compte tenu des problèmes hérités de l'histoire du Soudan et de son passé récent, il semble désormais clair qu'il n'y a pas de solution militaire possible aux énormes défis auxquels le pays est confronté. Le Conseil peut jouer un rôle bénéfique et il y a une certaine marge de manœuvre dans notre recherche de la paix, car le Conseil est attaché à la souveraineté, à l'unité, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Soudan, dans le cadre des principes du bon voisinage, de la non-ingérence et de la coopération régionale, comme l'indique la résolution 1574 (2004).

M. Adechi (Bénin) : Le Bénin a voté pour la résolution 1574 (2004), parce que nous avons voulu saluer le large consensus réalisé par les parties et parce que nous sommes convaincus que la situation qui prévaut au Soudan requiert une action urgente.

La tenue à Nairobi de la séance du Conseil de sécurité témoigne de la préoccupation de la communauté internationale et de la volonté du Conseil d'engager un dialogue constructif avec les parties au conflit pour leur faire comprendre la gravité de la situation. C'est pourquoi nous nous félicitons de la franchise et de l'ouverture d'esprit qui a caractérisé les entretiens très édifiants et très réconfortants que nous avons eus avec les parties et les représentants de haut rang des institutions africaines qui s'efforcent de faciliter les négociations en cours. Nous avons beaucoup apprécié le sens aigu des responsabilités dont les uns et les autres ont fait preuve au cours de nos discussions. Cela a permis au Conseil de délibérer en toute sérénité.

Le Conseil, par la résolution 1574 (2004), engage toutes les parties prenantes à ne ménager aucun effort pour atteindre le résultat escompté. Ce résultat est ni plus ni moins la conclusion à brève échéance, dans le cadre du processus de Naivasha, d'un accord de paix global qui apporte les clefs d'un règlement durable des conflits multidimensionnels, ouverts ou larvés, et les recettes pour l'élimination des risques réels de dérapage auxquels le Soudan est confronté.

Ma délégation se félicite de la signature du mémorandum d'accord par lequel les parties elles-mêmes s'engagent, en prenant la communauté internationale à témoin, à mettre tout en œuvre pour finaliser les négociations sur les questions en suspens et à conclure l'accord de paix global, au plus tard le 31 décembre 2004. Nous sommes persuadés que cet accord global créera une nouvelle dynamique de paix et qu'il enverra des ondes de choc positives dans toutes les régions du pays et amènera toutes les populations du Soudan à voir leur pays et son avenir sous un nouveau jour. À cet égard, nous pensons que les parties devront dès que possible créer les ouvertures qui permettront de rendre le processus de paix aussi inclusif que possible.

Nous nous félicitons du renforcement en cours de la mission de l'Union africaine au Darfour. S'il est vrai que la mission africaine peut faire la différence, en empêchant les graves violations des droits de l'homme auxquels le conflit donne lieu, elle ne peut remplir sa mission jusqu'au bout que si elle est pleinement appuyée par l'Organisation des Nations Unies et les États Membres. La résolution a reconnu cette impérieuse nécessité. Dans cet ordre d'idées, nous associons la voix du Bénin à la demande adressée aux parties de faire cesser immédiatement les violences exercées contre les populations civiles et de respecter pleinement le droit international humanitaire, de faciliter le plein accès de l'assistance humanitaire, et d'assurer la sécurité du personnel chargé de la mise en œuvre de l'assistance humanitaire. Pour notre part, nous insistons sur l'inviolabilité de ce personnel.

Pour finir, nous lançons du haut de cette tribune un pressant appel à la communauté internationale pour qu'elle mobilise promptement les ressources nécessaires afin de contribuer à financer les programmes de construction de la paix et de développement durable engagés par le Gouvernement du Soudan, pour permettre à tous les peuples du Soudan de renouer avec les merveilles de la paix, de la prospérité et du progrès social.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président, de nous avoir réunis ici, à Nairobi. Aujourd'hui est un jour historique, qui conduira, espérons-le, à un accord de paix historique, car le Conseil de sécurité se réunit ici en Afrique pour contribuer, avec les Africains et leurs organisations régionales, au règlement d'une crise qui ravage le Soudan depuis des années.

Nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la présente résolution sur le Soudan. C'est une résolution équilibrée qui appuie vigoureusement le processus de paix de Naivasha facilité par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, sans pour autant laisser de côté les préoccupations dont le Conseil n'a cessé de faire état sur la grave situation humanitaire de la population du Darfour. Le Conseil engage le Gouvernement soudanais et l'Armée/Mouvement populaire de libération du Soudan (A/MPLS) à conclure un accord de paix final avant le 31 décembre; il s'engage simultanément, une fois que les parties auront honoré leur engagement, à apporter l'aide nécessaire à l'instauration au Soudan de l'unité, de la prospérité et de la paix. La présente résolution stipule également clairement que le règlement du conflit au Darfour créerait les conditions voulues pour l'acheminement de cette aide.

Un accord global de paix dans le cadre du processus de Naivasha pourrait être un événement propice à un règlement politique de la crise du Darfour. Il permettrait en effet de signifier clairement et catégoriquement qu'il existe une autre option que la violence et que la paix peut être obtenue par la négociation politique. À cet égard, la présente résolution souligne combien il importe d'obtenir des progrès effectifs dans les pourparlers de paix facilités par l'Union africaine à Abuja entre le Gouvernement soudanais, d'une part, et l'Armée populaire de libération du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité d'autre part. Pour ma délégation, il est clair que le Conseil de sécurité doit agir sur différents fronts, dans la question du Soudan, afin d'œuvrer à une solution stable aux divers problèmes du pays. Il existe une relation ou une interdépendance évidentes entre le processus de paix de Naivasha et la tragédie humanitaire au Darfour.

Notre effort d'aujourd'hui consiste à promouvoir un accord final dans le cadre des négociations de paix facilitées par l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous nous félicitons de l'engagement exprimé dans la déclaration finale faite par les parties de mettre en œuvre d'ici au 31 décembre les protocoles et annexes négociées dans le cadre du processus de paix de Naivasha, et qui règlent les différends en suspens.

Nous félicitons les parties de l'engagement solennel qu'elles ont pris aujourd'hui. Le Conseil de sécurité est, bien entendu, disposé à apporter son appui à ce processus, comme il l'a signifié dans la résolution qui vient d'être adoptée à l'unanimité. Notre engagement en vue d'un progrès définitif du processus de Naivasha doit nécessairement conduire à un accord politique sur le Darfour. Le Darfour n'est pas, en effet, une simple monnaie d'échange dans l'effort pour conclure la paix entre le Nord et le Sud. Nous pensons qu'insister pour que les deux parties honorent leurs engagements à l'égard du Darfour, s'agissant du cessez-le-feu, du respect des droits de l'homme, de la fin de l'impunité et de la violence contre les civils, et pour qu'elles s'acquittent des mandats qui leur sont confiés dans la résolution du Conseil de sécurité, ne met nullement en danger la conclusion des accords Nord-Sud, au contraire : cela permet un rappel de la relation entre les deux situations et c'est, en définitive, la décision de bon sens. Aujourd'hui, le temps est venu d'encourager l'engagement en faveur de la paix entre le Nord et le Sud du Soudan. Nous savons que les multiples avantages que cela représentera pour le reste des défis auxquels doit faire face le Soudan.

Pour terminer, nous pensons qu'avec les résultats que nous avons obtenus aujourd'hui, le Conseil de sécurité signifie aussi de la façon la plus éloquente son soutien, tout d'abord, à la diplomatie préventive, à une stratégie multidimensionnelle de règlement des problèmes et aux solutions régionales globales pour le rétablissement de la paix et de la sécurité – dans le cas qui nous occupe, à la résolution des problèmes africains principalement par les Africains eux-mêmes.

M. de La Sablière (France) : Monsieur le Président, le Conseil de sécurité est venu à votre initiative à Nairobi pour discuter avec les principaux acteurs du processus de Naivasha de la paix au Soudan. Cette réunion, par son caractère exceptionnel, témoigne de l'importance qu'attache la communauté internationale au retour de la paix au Soudan.

La conclusion d'un accord définitif de paix dans le Sud sera, en effet, essentielle à la stabilité de toute la région. Cela, les médiateurs de l'Autorité intergouvernementale pour le développement l'avaient bien compris lorsqu'ils ont offert leur concours aux parties. La France rend hommage à leurs efforts, et tout particulièrement à ceux conduits ces dernières années au nom du Gouvernement kenyan par le général Sumbeiywo.

La signature d'un accord définitif de paix entre le Gouvernement de Khartoum et le Mouvement populaire de libération du Soudan est, de l'avis de tous ceux que nous avons entendus depuis hier, à portée de main. Ce que nous sommes venus dire au Vice-Président, M. Taha, et à M. Garang, c'est qu'il est temps pour eux, désormais, d'accélérer la conclusion de leurs négociations.

Les Soudanais attendent cette paix avec impatience depuis plus de deux ans que le cessez-le-feu de Machakos a été signé. Nous ne pouvons pas oublier que ce sont les populations qui ont payé le tribut le plus lourd dans la guerre. On ne le dit pas assez : ce qui s'est passé dans le Sud a été un véritable drame humanitaire. Il ne faudrait pas prolonger les souffrances des populations en laissant perdurer une situation d'incertitude dont chacun constate qu'elle est porteuse de fragilité.

Les négociateurs ont la responsabilité envers leurs concitoyens de conclure la paix sans plus tarder. Il en va aussi, au-delà de cette préoccupation, de la stabilité du pays dans son ensemble car de nouveaux atermoiements sur le dossier du Sud-Soudan risquent d'avoir des conséquences négatives ailleurs.

Nous ne pouvons donc que nous réjouir de l'engagement solennel qui vient d'être pris par le Vice-Président, M. Taha, et par M. Garang de régler d'ici à la fin de l'année les questions faisant encore obstacle à un accord complet. Ensuite, nous ne manquerons pas de suivre de près la mise en place des nouvelles institutions.

La paix au Soudan ne sera cependant complète, chacun en convient, que lorsque un règlement politique sera intervenu au Darfour. La venue du Conseil de sécurité à Nairobi témoigne, à cet égard aussi, de la vive inquiétude qui est la nôtre, d'abord parce que ce conflit a provoqué un drame humanitaire effroyable, mais aussi pour la menace qu'il fait peser sur la paix et la sécurité internationales. La présence de 230 000

réfugiés soudanais au Tchad pose un très sérieux problème humanitaire. Elle est aussi, dans le climat de violence et d'impunité qui continue de régner sur le Darfour, un facteur préoccupant d'instabilité.

Il faut que le Gouvernement et les rebelles du Darfour se conforment à toutes leurs obligations. Les informations que nous recevons faisant état de la poursuite des violences contre les civils par l'ensemble des parties sont, à cet égard, extrêmement troublantes. Ces violences doivent cesser immédiatement et complètement. L'impunité de leurs auteurs ne saurait être tolérée. Le Gouvernement doit, comme il s'y est engagé, poursuivre les responsables en justice sans plus tarder.

La résolution que nous venons d'adopter à l'unanimité témoigne que le Conseil de sécurité est prêt, pour sa part, à assumer ses responsabilités. La mission préparatoire déployée par le Secrétaire général permettra d'accompagner, le moment venu, la mise en œuvre d'un accord de paix global.

Le Conseil renouvelle son soutien aux efforts remarquables que déploie l'Union africaine en faveur de la paix dans le Darfour, qu'il s'agisse de l'envoi d'observateurs et de troupes sur le terrain ou de la médiation politique à Abuja. Le Conseil encourage la communauté des donateurs à se mobiliser pour appuyer ces efforts et pour apporter l'aide nécessaire à la mise en œuvre d'un accord de paix global.

Mais le Conseil de sécurité attend des parties qu'elles assument, elles aussi, leurs responsabilités. Les parties doivent avoir conscience qu'elles seront tenues comptables du respect de leur engagement et de l'application des résolutions du Conseil.

Le Conseil de sécurité adresse aujourd'hui ses encouragements à toutes les parties qui sont sincèrement désireuses de participer à la paix au Soudan. Chacune d'entre elles doit cependant savoir que le Conseil de sécurité saura se montrer exigeant lorsqu'il s'agira de s'assurer qu'elles se conforment bien à leurs engagements.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord exprimer la reconnaissance de ma délégation au Président Kibaki et au Gouvernement et au peuple kenyans, qui nous ont réservé l'accueil chaleureux de leur hospitalité légendaire. Depuis que nous sommes arrivés dans la belle ville de Nairobi, nous nous sommes sentis chez nous. Nous saluons également, Monsieur le Président, la vision que vous avez eue de convoquer cette séance extraordinaire du Conseil de sécurité sur le Soudan pendant le mois de votre présidence. Les résultats auxquels nous sommes parvenus viennent récompenser la détermination et le dévouement dont vous avez fait montre pour trouver une solution à cette crise.

La tenue de cette séance dans la ville historique de Nairobi montre que l'on a conscience des efforts qu'ont déployés les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour trouver une solution aux divers conflits qui touchent notre continent, en particulier la sous-région. Le Gouvernement kenyan a joué un rôle particulier dans ce processus en agissant dans l'esprit du panafricanisme, legs de l'un des fils les plus éminents et les plus marquants de l'Afrique, Jomo Kenyatta. Aujourd'hui, il est presque impossible d'écrire l'histoire récente de beaucoup de pays et de peuples africains, y compris mon pays, l'Angola, sans mentionner une ville ou une localité kenyanes. Nous convenons tous de l'importance historique de la tenue de cette séance en Afrique, en particulier pour le pays que ma délégation représente aujourd'hui, la République d'Angola.

Il faut se souvenir que, il y a 32 ans de cela, lors de la toute première séance du Conseil de sécurité en Afrique, celui-ci a examiné la question de l'apartheid en Afrique du Sud et la question concernant la situation dans les territoires sous administration portugaise – à savoir, l'Angola, le Mozambique, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et Sao Tomé-et-Principe – ainsi que les questions du Zimbabwe et de la Namibie, alors sous occupation et soumis au régime colonial. Deux ans après cette séance du Conseil, la liberté est devenue une réalité dans les anciennes colonies portugaises, tandis que la question de l'apartheid en Afrique du Sud et au Zimbabwe s'engageait dans une phase décisive qui a abouti à son règlement.

Nous espérons que cette séance marquera également un tournant sur la voie qui mènera à la fin des conflits qui continuent d'affliger le continent africain, en particulier au Soudan et en Somalie. Le Vice-Président Taha a fait référence hier à la présidence soudanaise du Conseil de sécurité en 1972. La Guinée-Conakry et la Somalie étaient à cette époque les autres membres africains du Conseil, tandis que l'Angola était à l'ordre du jour et était représenté

par un mouvement de libération, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA). Ma délégation souhaite donc saisir cette occasion pour rendre hommage aux peuples du Soudan, de la Somalie et de la Guinée, et à tous ceux qui, par l'intermédiaire de l'Organisation de l'unité africaine ou de l'ONU, ou en leur capacité personnelle, ont contribué à libérer l'Angola et toutes les nations africaines de la domination coloniale.

Aujourd'hui, 32 ans après cette séance historique du Conseil, des conflits non résolus continuent de sévir sur le continent et, à cet égard, le Conseil de sécurité peut donner l'occasion de les examiner utilement et de trouver des solutions. Nairobi, conformément à sa tradition, restera certainement le lieu à partir duquel on s'acheminera vers la fin du long conflit soudanais. Ma délégation a été très heureuse hier d'entendre le Vice-Président Taha et le Président John Garang se qualifier mutuellement de « frère », signe de la bonne atmosphère et de l'esprit d'ouverture qui semblent prévaloir entre les parties et sont des facteurs clefs pour que l'application des accords de paix et des protocoles de base soit couronnée de succès.

La signature aujourd'hui de la déclaration sur la conclusion des négociations de l'Autorité intergouvernementale pour le développement sur la paix au Soudan ouvre une nouvelle page d'espoir pour l'ensemble de la population soudanaise. Il est toutefois important que la même patience et le même sérieux manifestés à ce jour par les parties continuent de prévaloir pour faire face aux difficultés de mise en œuvre, car la paix ne pourra pas se faire sans des concessions mutuelles et de grands sacrifices de la part de tous hommes et de toutes les femmes du Soudan.

L'Angola apprécie vivement les efforts déployés par la communauté internationale pour préparer la voie à la mise en œuvre des protocoles. Il se félicite des travaux préparatoires réalisés par l'ONU pour déployer une mission préparatoire au Soudan, ainsi que de la volonté exprimée par la Norvège d'organiser une conférence des donateurs pour mobiliser les ressources nécessaires.

S'agissant de la région soudanaise du Darfour, les signes de régression d'aspects clés de la situation ont fait hier l'objet de discussions, et des propositions importantes ont été avancées concernant la force de l'Union africaine, le développement de la région et les conséquences du processus de Naivasha sur un règlement du conflit. Nous devrions veiller à éviter de nous retrouver avec une force africaine élargie mal équipée au Darfour et une opération des Nations Unies bien équipée dans le sud du Soudan. Il faut donc assurer un appui approprié à l'Union africaine afin qu'elle puisse jouer comme il convient son rôle de chef de file.

La consolidation de la paix après le conflit au Soudan et le déploiement d'une mission d'appui des Nations Unies à la paix dans le pays constituent quelques-unes des tâches les plus difficiles de notre temps, en raison non seulement de l'étendue du Soudan, mais aussi de la complexité de la situation et de la nature multiple des réponses nécessaires. Ma délégation partage totalement l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle il ne sera pas possible de mettre en œuvre un accord de paix global sans une stratégie commune et intégrée entre les organismes et programmes compétents des Nations Unies. L'approche proposée pour la future opération de soutien à la paix, selon laquelle la mission agira en synchronisation et en coordination avec les efforts de développement, est essentielle pour limiter les causes profondes du conflit aux Soudan.

Enfin, la délégation angolaise appuie pleinement la résolution 1574 (2004) qui vient d'être adoptée par le Conseil à cette session historique, ici à Nairobi. C'est pour nous un honneur que d'être associés à ce consensus. Nous sommes convaincus que cette résolution permettra de faire avancer le processus. Le peuple soudanais aura un rôle de premier plan à jouer dans son aboutissement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant des États-Unis.

Tout d'abord, je remercie l'Organisation des Nations Unies d'avoir accueilli et organisé cette séance historique du Conseil de sécurité. Mes remerciements s'adressent également au Président Kibaki et au Gouvernement kényan pour l'appui et l'hospitalité qu'ils nous ont offerts non seulement ces deux derniers jours, mais surtout tout au long du processus de paix. Je tiens également à saluer l'importante contribution apportée par le Président Museveni, en sa qualité de Président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que les efforts héroïques du général Sumbeiywo. Je remercie tous les orateurs qui ont pris part à l'événement.

J'ai dit qu'il s'agissait d'une séance historique, non pas parce que c'est la quatrième séance du Conseil qui se tient à l'extérieur de New York depuis 1952, mais au sens propre du terme. Cela dit, son succès repose en réalité dans les mains des parties au conflit soudanais, puisque c'est à l'aune de leurs actions que l'on pourra mesurer la véritable portée de l'événement.

Oui, nous venons d'adopter une résolution, la quatrième sur le Soudan depuis le début de l'année. Oui, les parties ont signé un mémorandum d'accord. Mais d'aucuns diront, ou l'on déjà dit : « Une résolution de plus! », ou bien « le mémorandum d'accord prévoit uniquement qu'un accord de paix devra être ultérieurement conclu! » Certains diront que tout cela a été fait pour la photo. D'autres encore diront que nous avons passé deux jours superbes à Nairobi pour y tenir de beaux discours mais que tout cela n'est qu'une illusion, et que, pendant ce temps-là, il continue d'y avoir des morts au Soudan, que des femmes et des enfants souffrent et que les atrocités se poursuivent au Darfour.

Nous ne sommes pas venus ici pour organiser une cérémonie ni pour faire une photo, mais pour obtenir des résultats. Le Secrétaire général et son équipe sont venus mettre en avant la phase critique que les parties ont atteinte dans le processus de paix. L'Ambassadeur de La Sablière s'est arrangé pour faire le déplacement en marge de la mission très importante qu'il mène actuellement en Afrique. En ce qui me concerne, c'est la huitième fois que je me rends en Afrique au sujet du Soudan depuis 2001. Le Conseil de sécurité s'est déplacé au complet, uni dans son désir de voir la paix régner dans tout le Soudan, et ce dès maintenant.

Monsieur le Vice-Président Taha, Monsieur Garang, j'ai écouté attentivement les paroles que vous avez adressées au Conseil, et je crois que vous êtes réellement déterminés à conclure une paix globale d'ici au 31 décembre, comme vous l'avez promis au monde entier. Il ne tient qu'à vous de détromper les mauvaises langues et les incrédules et de préparer votre pays à rejoindre la famille des nations. Comme le montre la présente séance, le monde entier vous regarde. L'ONU et tous les pays du monde attendent, et exigent, que vous teniez parole. Autrement dit, il faut qu'un accord de paix soit en place le 31 décembre au plus tard et qu'il commence à être appliqué dès le 1er janvier. Le général Sumbeiywo a accepté de se rendre à New York au début de l'année prochaine pour rendre compte au Conseil des premières phases de l'application.

La transformation du Soudan en un pays prospère, en paix avec lui-même et avec ses voisins, doit s'opérer immédiatement. Il faut que le Soudan devienne un pays respectueux des droits de l'homme, où le dialogue politique a supplanté la violence. Ce processus doit être enclenché rapidement, sans fanfaronnades, gesticulations et discours creux.

Je demande à tout le monde ici présent aujourd'hui de réfléchir au scénario probable. Imaginons que le Soudan s'emploie, dès le premier jour de 2005, à traverser la période de transition de six ans tel que prévu par l'accord. Imaginons qu'il y aura un gouvernement d'unité et de réconciliation nationales, qui aura renoué des liens politiques et économiques avec d'autres pays et connaîtra la stabilité au Darfour. Dès lors, les pays bailleurs de fonds injecteront les capitaux nécessaires pour entraîner le moteur du développement et permettre ainsi la mise en place, dans tout le pays, des infrastructures qui garantiront la sécurité, la stabilité et la justice.

Cela m'amène à parler du Darfour, où le chaos et la cruauté restent le lot quotidien. Il faut que, parallèlement à l'installation des institutions politiques dans le pays et à la propagation de la sécurité, le processus consistant à obtenir la justice pour la population opprimée du Darfour se poursuive. Que les choses soient bien claires : la violence et les atrocités actuellement commises au Darfour doivent cesser sur-le-champ. Ce message vous a été expressément adressé par le Conseil de sécurité. Alors, agissez en conséquence. Je ne saurais être plus explicite.

Une fois l'accord nord-sud en place, l'aide internationale accordée au Soudan s'accroîtra, sous réserve que les parties tiennent leurs engagements, y compris ceux convenus à Abuja et N'Djamena. Par ailleurs, des opérations de paix seront conduites dans tout le pays, y compris dans l'ouest. En oeuvrant aux côtés des parties, sous la houlette cruciale de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, nous pourrons prendre le processus de paix nord-sud comme tremplin pour mettre fin aux souffrances du Darfour.

Mais la réalisation de cette vision, de ce rêve de paix, repose uniquement sur les parties, qui se sont engagées à signer un accord de paix le 31 décembre 2004 au plus tard. Certes, nous ne sommes plus qu'à deux doigts de la paix, mais ce n'est pas la première fois que nous en soyons proches. Monsieur le Vice-

Président Taha, Monsieur Garang, ne laissez pas échapper cette occasion. Tenez vos promesses. Prouvez que vous êtes des hommes de parole. Et offrez-vous la satisfaction d'être ceux qui auront fait les premiers pas pour mettre fin aux exactions et aux souffrances endurées depuis trop longtemps par votre pays. Ensuite, et à ce moment-là seulement, les parties pourront dire que, grâce aux engagements pris ici, à Nairobi, le Soudan aura tourné une page de son histoire agitée pour aborder une ère nouvelle et positive.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au premier Vice-Président du Soudan, M. Ali Osman Taha.

M. Taha (Soudan) (*parle en arabe*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, au nom du Gouvernement et du peuple soudanais, de remercier à nouveau le Conseil de sécurité, qui a quitté le siège de l'ONU pour se réunir ici en Afrique pendant deux jours consécutifs, afin de se pencher sur les problèmes de l'Afrique, et notamment sur l'appui à apporter au processus de paix au Soudan.

Espérons que la résolution 1574 (2004) du Conseil de sécurité, qui vient d'être adoptée aujourd'hui, ainsi que la signature du mémorandum d'accord, dont les membres ont été témoins aujourd'hui, offriront des gages solides permettant d'accélérer les mesures qu'il reste encore à prendre, afin que ce processus long et difficile puisse aboutir à une paix stable et globale d'ici à la fin de cette année.

La paix est depuis longtemps un choix stratégique pour le Gouvernement soudanais. Pendant 15 ans, nous avons frappé à toutes les portes et remué ciel et terre dans notre quête de la paix. Et maintenant, grâce à la volonté ferme et sincère manifestée durant les négociations de Naivasha, qui ont abouti à la signature de six protocoles et à la Déclaration de Nairobi le 5 juin, nous sommes plus déterminés que jamais à partager avec notre peuple les fruits de ce long processus. Par conséquent, ce qui a été obtenu à la date d'aujourd'hui doit être préservé, car nous n'y sommes pas parvenus en gesticulant ou de manière fortuite. Nous y sommes arrivés grâce aux efforts inlassables que nous avons déployés en vue de mettre fin à la guerre.

Le Gouvernement soudanais a maintes fois souligné et continue de réaffirmer qu'il est fermement déterminé à appliquer ces protocoles ainsi que l'accord de paix global, tout comme il est déterminé à respecter les dispositions de la résolution adoptée aujourd'hui par le Conseil, qui exhorte notamment les parties à honorer les engagements qu'elles ont contractées.

Il était naturel que la résolution porte sur la question du Darfour car la paix est une et indivisible. Nous assurons une fois de plus le Conseil que la conclusion de l'accord de paix global avec le Mouvement populaire de libération du Soudan est le moyen le plus rapide de régler la crise du Darfour, car les protocoles de Naivasha fournissent un cadre permettant d'accorder aux différentes régions du Soudan la décentralisation la plus large possible pour qu'elles puissent gérer leurs affaires dans un cadre fédéral. C'est ainsi que nous pourrons réaliser un développement global et équilibré, qui est la priorité absolue, dans le cadre du plan dont j'ai présenté les grandes lignes hier.

Nous voudrions réaffirmer notre engagement à l'égard des dispositions de la résolution 1574 (2004). Nous estimons qu'elle envoie un message positif susceptible de faire avancer le processus de paix dans son intégralité.

Hier et aujourd'hui, les membres du Conseil ont examiné de manière détaillée la réalité du processus de paix qui est en cours au Soudan. M. John Garang, le Président du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan, et moi-même avons déclaré hier que la communauté internationale a un important rôle à jouer s'agissant de l'appui qu'il est nécessaire d'apporter à l'application de cet accord, notamment au cours des premières années de la période de transition. Nous nous réjouissons à la perspective de la vaste participation et des contributions accrues de la communauté internationale à la conférence des donateurs, qui se tiendra en Norvège. Nous souhaitons rendre hommage à la Norvège pour les efforts qu'elle déploie et nous la félicitons notamment pour les préparatifs en cours. Nous souhaitons plein succès à cette conférence.

Pour terminer, je tiens à exprimer une fois de plus mes remerciements au Président de la République du Kenya ainsi qu'à vous-même, Monsieur le Président, car vous nous avez accompagnés tout au long de ce processus de paix qui a débuté il y a trois ans. Nous tenons à remercier les membres du Conseil de sécurité pour la tenue de cette séance extraordinaire et

historique, ainsi que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui a suivi inlassablement ce processus difficile pendant ces longues années, tous les Partenaires de l'IGAD, de l'Union africaine, le général Sumbeiywo, l'Envoyé spécial du Président du Kenya, et tous nos autres partenaires, les médiateurs et les observateurs qui ont pris part à ce processus.

Monsieur le Président, vous avez déclaré à la fin de votre allocution que ces séances ne doivent pas finir par être des séances de photos souvenirs ou consister en des paroles creuses. Je peux vous assurer que nous sommes pleinement déterminés à offrir au peuple soudanais, à l'Afrique et à la communauté internationale le cadeau de la paix avant la fin de cette année et au début de l'année prochaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Président du Mouvement/ Armée populaire de libération du Soudan, M. John Garang, conformément à l'article 39 du Règlement provisoire intérieur du Conseil de sécurité.

M. Garang (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord, Monsieur le Président, vous remercier de l'initiative que vous avez prise de venir au Kenya avec le Conseil de sécurité. Je voudrais féliciter tous les membres du Conseil de sécurité pour ce qu'ils viennent de réaliser, notamment la signature du mémorandum d'accord entre nous et le Gouvernement soudanais, et l'adoption à l'unanimité de la résolution 1574 (2004).

Le voyage du Conseil au Kenya, comme cela ressort clairement aujourd'hui, n'a pas été vain. La conclusion d'un accord de paix global pour le Soudan, d'ici à la fin de l'année, permettra d'instaurer une plus grande paix au Soudan, comme plusieurs d'entre nous l'ont souligné. Le mémorandum d'accord et la résolution 1574 (2004) ancrent le processus de paix au Soudan au sein du Conseil de sécurité. J'ai entendu dire plus tôt qu'un membre du Conseil avait joué le rôle de sage-femme à cet égard. On peut donc dire qu'il s'agit à présent de l'enfant du Conseil.

Cette résolution donnera une impulsion à la paix au Soudan – au lieu d'une impulsion à la guerre, aux divers groupes de résistance apparaissant ici et là au Soudan et, finalement, à la désintégration nationale. Cela sera évité en avançant vers la paix et en produisant cet élan afin que, au lieu de subir un éclatement, nous soyons plus unis.

La résolution 1574 (2004) envoie un message au peuple soudanais, qui a si longtemps souffert – le peuple du sud du Soudan, le peuple des monts Nuba, du sud du Nil bleu, d'Abyei, du Darfour, de l'est du Soudan et de l'ensemble du Soudan. Leur longue souffrance touche enfin à sa fin, afin qu'ils puissent recoller les morceaux de leur vie et afin que nous puissions de nouveau entendre le chant joyeux des enfants sur le chemin de l'école.

En ce qui concerne la résolution que le Conseil vient d'adopter, il est possible que nous, les parties, ne nous rendions pas compte pour le moment qu'elle représente une action beaucoup plus forte que, par exemple, des sanctions sur lesquelles le Conseil n'aurait peut-être pas réalisé de consensus. Mais il y a ici un consensus, et je déclare qu'il est beaucoup plus sérieux car il s'agit d'un engagement par les parties d'atteindre un règlement politique d'ici au 31 décembre. Cela implique que, si les parties ne respectent pas leurs engagements, il pourrait y avoir des conséquences beaucoup plus graves que celles que des sanctions entraîneraient. C'est là ce que j'entends vous dire.

À cet égard, je souhaite faire part au Conseil de la détermination sans réserve du MPLS de faire de son mieux pour ne pas décevoir le Conseil, le peuple soudanais, la région ni la communauté internationale. La paix au Soudan est un bonne chose pour le sud du Soudan. C'est une bonne chose pour le nouveau Soudan. C'est une bonne chose pour les monts Nuba. C'est une bonne chose pour le sud du Nil bleu et pour l'Abyei. C'est une bonne chose pour l'ensemble du Soudan. C'est une bonne chose pour le Darfour. C'est une bonne chose pour la région. C'est une bonne chose pour l'Afrique, et c'est une bonne chose pour la communauté internationale.

Nous ferons, comme je l'ai dit, de notre mieux pour tenir pleinement nos engagements. Nous appelons également le Conseil à faire de son mieux pour tenir pleinement ses engagements. Nous aurons besoin de beaucoup d'aide, car le Soudan a été longtemps brisé en morceaux. C'est la vingt-deuxième année de guerre et, avant cela, nous étions en guerre pendant 17 années. Cela fait un total de 39 années sur les 48 de notre indépendance. Il doit y avoir en jeu des problèmes très sérieux pour qu'une communauté se soumette à des générations de guerre. Nous ferons de notre mieux pour régler ces difficultés et pour recoller les morceaux de notre pays, afin que nous puissions rejoindre la

communauté des nations dans la paix, le développement et la prospérité.

Nous aurons besoin d'aide dans l'application des accords que nous avons signés. Nous avons signé celui dont est saisi le Conseil, sur les arrangements sécuritaires. Les arrangements sécuritaires englobent un large éventail de questions : la constitution de l'armée; la démobilisation, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR); la prise en charge des anciens combattants, afin qu'ils puissent retourner à une vie civile normale – une vie productive qui convienne aux sacrifices qu'ils ont faits. Nous avons signé un accord sur le partage des richesses, pour lequel, une fois de plus, nous aurons besoin d'une aide considérable, de même que lorsque nous mettrons en application les accords sur le partage du pouvoir, sur les deux régions des monts Nuba et du Nil bleu, sur Abyei, et sur la question du droit à l'autodétermination à la fin de la période transitoire.

Ces accords sont révélateurs de la diversité du Soudan, que nous essayons de ménager dans ces accords, car les échecs dans la gestion de la diversité sont ce qui a mené à ces générations de guerre et à ces générations de souffrance. Afin que nous puissions maintenir l'unité et l'intégrité territoriale de notre pays – un pays caractérisé par sa diversité –, nous devons appliquer les six protocoles que nous avons signés, et ces six protocoles doivent conduire notre pays à une plus grande paix, pour que la paix puisse régner au Darfour, pour que la paix puisse régner dans l'est du Soudan, pour que la paix puisse régner partout dans notre pays.

La paix n'aura de sens que si elle bénéficie concrètement aux individus et à la société dans son ensemble. La question de la reconstruction et du développement de toutes les régions du Soudan, en particulier des régions affectées par la guerre que sont le sud du Soudan, les monts Nuba, le Nil bleu, Abyei, le Darfour et les autres régions, est d'une importance primordiale, et nous aurons besoin de l'aide du Conseil à cet égard – et nous l'attendons.

À cet égard, je veux exprimer ma satisfaction pour le rôle joué par la Norvège au moment où elle prépare la Conférence des donateurs. Nous faisons appel au Conseil, qui représente les pays et les régions, pour contribuer généreusement et pour faire des annonces de contribution généreuses lors de la Conférence des donateurs. Cependant, faire des annonces de contribution est une chose, et débloquer les fonds en est une autre. Je veux que vous fassiez des annonces et que vous débloquiez les fonds, sinon, ainsi que M. Danforth l'a dit tout à l'heure, ce serait de vaines promesses. Tels sont les engagements du Conseil – les engagements de la communauté internationale – pour aider le Soudan à se réunifier et à avancer vers la reconstruction et le développement, afin que le peuple du Soudan, qui a si longtemps souffert, puisse voir les bénéfices tangibles de la paix.

La définition de la paix est, à mon avis, celle qu'on donne de chaque individu. Sa définition n'est pas celle qu'en donne le Conseil de sécurité, ou le MPLS, ou le Gouvernement soudanais, mais celle qu'en donnent les individus au moment où ils reconstruisent leurs vies et où ils en retirent des bénéfices tangibles. Nous ferons de notre mieux pour jouer un rôle de catalyseurs pour que chacun réalise ses aspirations.

Je souhaite donc avec insistance auprès du Conseil de sécurité et de ses membres, en tant que représentants de leurs pays et régions respectifs, que le Soudan offre de grandes possibilités. Nous avons de vastes ressources, notamment des idées de grande portée, et l'accord global de paix que nous venons de nous engager à conclure d'ici à la fin de l'année leur donnera libre essor.

Au nom du MPLS/APLS et du peuple soudanais, nous nous félicitons de la participation des membres de cet organe mondial, le Conseil de sécurité, à ce grand projet soudanais, qui inclut un changement radical de modèle politique, économique et de société, au moment où nous traçons la route vers un nouveau Soudan de paix, de justice, de stabilité et de prospérité pour tous. C'est la seule manière dont nous puissions garder le Soudan d'un seul tenant dans toute sa diversité.

Une fois de plus, je vous félicite, Monsieur le Président. Je félicite les membres du Conseil de sécurité, le général Sumbeiywo et les envoyés et les dirigeants de l'IGAD, la Troïka et l'Union africaine, et je les remercie pour tout ce qu'ils ont fait pour nous amener jusqu'ici. Ce fut un périple tortueux car nous avons commencé en 2002 à Machakos, pour ensuite nous rendre à Naivasha. Nous avons dû franchir bien des montagnes. Chaque fois que nous concluons un accord de paix, nous pensons que nous avons atteint le sommet de la montagne. Mais chaque fois, nous réalisons qu'une autre montagne se dresse devant nous.

Nous espérons qu'en signant l'accord de paix global nous aurons franchi la dernière montagne et nous espérons que la plaine devant nous ne recèlera pas des champs de mines et que nous pourrons nous consacrer au développement de notre peuple.

Une fois de plus, nous assurons le Conseil de notre attachement au mémorandum d'accord que nous venons de signer et de notre reconnaissance pour la résolution que le Conseil a adoptée. Comme je l'ai dit, c'est notre enfant commun, car c'est le produit du Conseil de sécurité.

Enfin, j'adresse mes meilleurs vœux au peuple soudanais. Je leur souhaite le don de la paix à l'approche de Noël et de la fin de l'année. J'adresse également mes meilleurs vœux au peuple de la région. Je remercie le Président du Kenya et le Président Museveni, qui ont tous deux pris le temps de venir prendre la parole durant ces importantes séances.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité a le grand privilège de souhaiter la bienvenue à la Ministre du développement international de la Norvège. On ne saurait surestimer l'importance de la Norvège dans le processus de paix. La Norvège a joué un rôle fondamental et de chef de file. Mme Johnson participe depuis des années à cet effort, toujours dans un rôle de premier plan, et de façon toujours très constructive.

En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, je donne à présent la parole à Mme Hilde Johnson, Ministre du développement international de la Norvège.

Mme Johnson (Norvège) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais vous remercier, Ambassadeur Danforth, de m'avoir invitée à prendre la parole au Conseil de sécurité ici à Nairobi aujourd'hui. Je vous suis reconnaissante de cette occasion qui m'est donnée de parler de la conférence internationale des donateurs qui doit se tenir dans mon pays et je suis honorée de participer à cette réunion de très haute importance. Le fait que le Conseil de sécurité se réunisse à Nairobi envoie un message fort : un message montrant la volonté qu'a le monde d'aider un Soudan qui ne connaît plus la guerre; un message montrant l'espoir que nourrit le monde de voir les pourparlers de paix au Soudan, sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), aboutir rapidement; un message montrant que nous devons tous agir pour ramener la paix dans un pays en proie à la souffrance depuis si longtemps.

C'est aux dirigeants soudanais qu'incombe la responsabilité principale du futur développement du Soudan, mais il est essentiel que la communauté internationale soit prête à aider les parties à reconstruire et développer le pays, une fois que les fondements pour un Soudan en paix auront été jetés.

La Norvège a offert d'accueillir la conférence internationale des donateurs pour passer à l'étape suivante : la reconstruction et le développement d'un pays dévasté par des décennies de conflit. Les préparatifs en vue de la conférence d'Oslo sont déjà bien en cours. Nous attendons seulement que les parties fassent les derniers pas vers la paix.

La situation au Darfour nous rappelle sans cesse que ces derniers pas doivent être faits très rapidement, maintenant. La Norvège condamne énergiquement les massacres et les attaques dont ne cessent d'être victimes les civils au Darfour et nous appuyons pleinement l'appel lancé par le Conseil de sécurité en faveur de la mise en œuvre rapide des protocoles humanitaires et de sécurité. Nous nous félicitons des efforts que consent l'Union africaine dans le cadre des négociations d'Abuja et sur le terrain au Darfour et nous les appuyons. Nous félicitons les parties d'avoir récemment signé l'important accord à Abuja.

Toutefois, nous sommes d'avis que la voie vers un règlement politique de la crise au Darfour passe par l'achèvement des négociations pour la paix de l'IGAD. La conclusion d'un accord de paix global dans le cadre des pourparlers de l'IGAD servira de base pour le règlement pacifique de conflits dans le pays, au Darfour et dans d'autres régions instables. Mais ce processus a d'urgence besoin, pour aboutir, de toute l'attention du Gouvernement soudanais et du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM).

Le Soudan se trouve à une croisée de chemins, les dirigeants devant choisir entre la voie vers la paix et la stabilité et la voie vers la fragmentation et la lutte. C'est pourquoi le mémorandum d'accord qui vient d'être signé est prometteur. L'heureuse issue des pourparlers de paix marquera la fin d'un long processus et augurera le début d'un autre, celui de la reconstruction et du développement du Soudan.

Lorsque les parties auront jeté les fondements d'un climat pacifique dans l'ensemble du pays, lorsque les personnes déplacées pourront regagner leurs foyers, lorsque les habitants pourront reprendre le cours normal de leur vie sans crainte, lorsque l'aide internationale pourra en toute sécurité parvenir dans toutes les régions du Soudan, c'est alors que l'appui international au développement à long terme sera fourni. La condition préalable au succès de la conférence des donateurs est l'existence d'un climat qui puisse convaincre la communauté internationale que le meilleur usage possible sera fait des dons dans l'intérêt de tous les Soudanais.

La communauté internationale arrivera à la conférence des donateurs bien préparée. Les plans d'assistance au Soudan après la guerre ont toujours fait partie intégrante des efforts en vue d'une solution politique. Grâce à l'action de l'IGAD, la communauté internationale des donateurs, par l'intermédiaire du Forum des partenaires de l'IGAD, s'emploie depuis quatre ans à préparer l'assistance tout en appuyant le processus de paix. Les parties au conflit participent à chaque étape de ces préparatifs et sont pleinement conscientes de la récompense qui résultera probablement de la signature d'un accord de paix global.

La conférence des donateurs d'Oslo se penchera sur la construction et le développement de tout le Soudan. En fait, ce pourrait être notre aide financière après un conflit la mieux préparée. En septembre, à la réunion du Forum des partenaires de l'IGAD à Oslo, les parties soudanaises, y compris celles du Darfour, ont rencontré la communauté des donateurs, y compris la Chine, l'Union africaine et la Ligue arabe, pour discuter des préparatifs en vue de l'assistance future au Soudan. Il a été confirmé, lors de cette réunion, que le Forum des partenaires de l'IGAD sera l'instance chargée de la coordination des dons et le cercle de l'appui à l'assistance a été élargi au nouveau Soudan.

Une planification réussie ne se traduit pas toujours en action réussie. Toutefois, je pense que, si nous nous en tenons à nos plans, le Soudan a d'excellentes chances de réussite. Le Soudan peut être reconstruit, mais uniquement avec une action nationale et internationale massive. La nouvelle structure gouvernementale – les Soudanais – doit tenir ses promesses, tout comme nous, les donateurs, devons tenir les nôtres : pas de vaines promesses, juste des actes.

Au Soudan, nous ne commençons pas à partir de rien. Nous ne commençons pas à zéro. Nous commençons à moins 39 : 39 années de guerre et de destruction. Au sud, des millions de Soudanais ont été contraints de quitter leurs foyers, l'infrastructure est détruite, la structure de base de la société n'existe plus. Au Darfour, la destruction est omniprésente. Dans la quasi-totalité du Soudan, la pauvreté a atteint un niveau qui exigera des années d'engagement international. C'est une tâche énorme qui attend les parties soudanaises et la communauté internationale. Nous ne pouvons pas nous permettre de répéter les erreurs commises par le passé dans d'autres zones du monde sortant d'un conflit.

Nous savons par expérience que la paix est fragile. Elle a besoin d'attention, de protection et d'entretien. Nous savons également que l'histoire regorge d'exemples d'efforts de paix prometteurs réduits à néant, d'opportunités manquées et d'erreurs commises. En fait, plus de la moitié des accords de paix échouent et les parties replongent dans la guerre. L'ironie du sort veut que les donateurs, tout aussi bien intentionnés soient-ils, y ont parfois contribué. Il faut tirer les leçons de nos erreurs.

Voici quelques-uns des dangers qui nous guettent : le manque de coordination entre les donateurs, lorsqu'on laisse la fierté d'un pays ou d'une organisation l'emporter sur les résultats sur le terrain; l'absence d'appropriation de la part du pays bénéficiaire, lorsque le Gouvernement et la population de ce pays sont relégués au rang de spectateurs incapables d'assurer la relève d'un processus qui devrait être le leur; et l'absence d'engagement à long terme de la part des donateurs, lorsque certains d'entre eux rivalisent au tout début, lorsque la paix est faite, pour apporter leur aide – une occasion de plus d'être pris en photo – pour ensuite disparaître de la scène lorsque la crise suivante exige leur attention.

Au Soudan, nous paierons cher la répétition de ces erreurs. En raison du caractère unique de ce conflit, de telles erreurs auront des conséquences plus graves encore ici que dans la plupart des autres régions du monde. Il est impératif que nous, donateurs, prenions bonne note des enseignements tirés. Si nous échouons, les conséquences seront dévastatrices non seulement pour le peuple soudanais mais pour l'ensemble de la région. Il se peut que nous n'ayons qu'une seule chance de bien faire. Il incombe aux dirigeants soudanais et à la communauté internationale de faire en

sorte que cela réussisse. C’est pourquoi nous avons besoin d’un groupe de partenaires internationaux et unis, agissant en étroite coordination avec les parties soudanaises et le gouvernement soudanais d’après-guerre. C’est aussi pourquoi il nous faut établir une étroite collaboration entre l’ONU, la Banque mondiale et les organismes des Nations Unies pour travailler en harmonie. C’est la raison pour laquelle nous nous félicitons des efforts actuellement déployés par l’ONU et la Banque mondiale en vue de créer des fonds d’affectation spéciale mixtes, pluridonateurs, en étroite coopération avec les parties et les donateurs principaux. Et c’est la raison pour laquelle nous élaborons des plans en vue de mener des opérations conjointes et de créer des bureaux de donateurs mixtes pour atteindre un niveau de coordination et de coopération encore jamais vu.

Au Soudan, il n’y a pas de place pour les acteurs qui travaillent en solo. L’absence de coordination entre les donateurs se traduit non seulement par un gaspillage de fonds mais peut aussi ouvrir la voie à des manœuvres qui inversent au lieu de faire avancer le processus.

Nous, donateurs, ne pouvons risquer de devenir des pions dans un jeu que nous ne pourrions contrôler. C’est la raison pour laquelle il nous faut fixer des normes nouvelles et élevées pour notre travail dans ce Soudan naissant – une norme qui pourrait servir de référence à la coordination dans d’autres régions sortant d’un conflit.

Les parties se sont entendues sur un modèle de fédéralisme asymétrique qui assurera une vaste autonomie pour la région sud. Toutefois, le déséquilibre entre le nord et le sud en matière de développement social, politique et économique réside au cœur de la guerre civile et doit être pris en compte par l’ONU et les autres donateurs. La complexité de l’accord de paix et les dispositions particulières prises pour la période intérimaire doivent se traduire dans nos efforts conjugués.

Le programme de travail des Nations Unies pour l’an prochain doit être contrôlé par les parties soudanaises. Il doit faire partie intégrante de notre engagement en faveur d’une planification commune. La prise en charge soudanaise signifie que c’est la nouvelle structure gouvernementale et la population qui exercent le contrôle. Cela signifie une coopération des autorités à divers niveaux. L’aide au développement devrait jouer un rôle stratégique, en renforçant la paix conformément à la lettre et à l’esprit de l’accord tout en récompensant les progrès enregistrés et en assurant la stabilité. Il nous faut faire preuve de persévérance. Les donateurs doivent s’engager dans un processus à long terme en s’assurant que le Soudan demeure une priorité jusqu’à ce que non seulement la paix mais aussi la prospérité soient à la portée des Soudanais.

Même pacifié le Soudan ne peut être reconstruit en un an ou deux. Des décennies de destruction demanderont peut-être des décennies pour la reconstruction des édifices, des institutions et des vies humaines. Pour s’acquitter de notre tâche, nous devons nous entendre sur certaines règles de base régissant notre assistance et notre coopération. Si nous savons que l’aide sera utilisée à bon escient, la communauté des donateurs fournira les fonds nécessaires. Mais pour tirer au mieux parti de chaque dollar investi dans le développement, nous devons coopérer et coordonner. Les querelles de territoire sont coûteuses; elles peuvent même nous coûter la paix.

Je demande au Conseil de sécurité de transmettre un message clair à la mission des Nations Unies au Soudan et à toutes les institutions ainsi qu’à tous les autres donateurs, multilatéraux et bilatéraux, pour qu’ils coordonnent étroitement leurs efforts dans le cadre du système des Nations Unies, de la communauté des donateurs et avec les autorités soudanaises pertinentes sans relâcher leurs efforts. Ce principe devrait être repris dans les résolutions du Conseil en prévision de la prochaine conférence des donateurs.

Nous devons entreprendre de mobiliser des fonds en vue de l’énorme tâche qui est de bâtir un Soudan stable et sûr – le plus grand pays africain. Nos annonces de contribution seront fondées sur une solide documentation, telle que celle déjà fournie par la mission d’évaluation conjointe. Parallèlement, nous devons également parvenir à une entente commune entre les acteurs principaux sur la manière de gérer le lourd endettement du Soudan. La solution doit être ambitieuse par sa portée et elle inclut ceux qui ne sont pas membres du Club de Paris. La Conférence d’Oslo ne doit pas être assombrie par la question de la dette et devrait se concentrer essentiellement sur les nouveaux apports d’aide qui sont le fondement de la paix. Parallèlement aux préparatifs d’Oslo, un processus sera donc mis en place pour traiter de la question de la dette.

Nous avons également besoin d'un plus grand nombre de donateurs. J'espère que le futur partenariat des donateurs pour le Soudan inclura de nouveaux acteurs non traditionnels. Nous devons demander à tous les donateurs de faire de généreuses annonces de contributions et – surtout – de les honorer. La Norvège sera fière d'inviter les parties soudanaises et l'ensemble de la communauté des donateurs à la première conférence des donateurs pour le Soudan dès que des accords de paix auront été signés, et que la situation humanitaire dans le Darfour sera maîtrisée. À la présente séance de Nairobi, le Conseil de sécurité a souligné son attachement au Soudan. L'ONU et l'ensemble de la communauté internationale seront prêtes à aider le Soudan dès que les responsables soudanais auront conclu les négociations. Le peuple soudanais et le reste du monde attendent que les parties montrent les qualités de chef nécessaires pour mener à bien ce travail et préparer la paix.

Étant donné l'urgence de la situation, je voudrais faire une suggestion. Conformément à l'esprit de bonne volonté, manifesté par les deux dirigeants hier et aujourd'hui, et dans le but de maintenir l'élan imprimé, je souhaiterais suggérer que Ali Othman Taha et John Garang accélèrent le calendrier prévu et se réunissent cinq jours avant la date à laquelle ils se proposaient de le faire afin de se mettre rapidement au travail. Chaque minute compte. Le peuple soudanais a trop souffert et depuis trop longtemps. Des millions de vies sont en jeu et ils peuvent mettre un terme à cette situation dès maintenant.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, je donne la parole à l'Ambassadeur Samir Hosni, Directeur de l'administration africaine et de la coopération arabo-africaine de la Ligue des États arabes.

M. Hosni (*parle en arabe*) : C'est pour moi un grand plaisir de prononcer une déclaration au nom de M. Amre Moussa, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, qui n'a pas été en mesure de prendre part à cette importante et historique séance.

Vu la grande importance que revêt la question pour nos États membres et pour la sécurité des États arabes, la Ligue des États arabes est déterminée à promouvoir la paix et la réconciliation nationale au Soudan. Cette question est depuis longtemps inscrite à l'ordre du jour de la Ligue qui travaille activement à la recherche d'un règlement global et pacifique de la situation au Soudan. S'agissant de la question du Sud-Soudan, suite à la signature du Protocole de Machakos en juillet 2002 – dont s'est félicitée la Ligue des États arabes – la Ligue a mis l'accent sur un certain nombre de domaines.

Premièrement, au niveau politique, nous avons encouragé le processus de paix et les négociations entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS), et nous leur avons demandé de conclure rapidement un accord global. Le Secrétaire général de la Ligue a pris part à la signature, en juin dernier, de la Déclaration de paix de Nairobi. Il s'est également rendu dans la ville de Rumbek dans le sud du Soudan l'an dernier, en tant qu'hôte du MPLS, et a réaffirmé l'attachement de la Ligue et de ses États membres au processus de paix ainsi que sa détermination – et celle de ses institutions – de prendre une part active au développement du Sud-Soudan, en particulier les régions ravagées par la guerre, afin de faire de l'union soudanaise un choix volontaire et avantageux.

Deuxièmement, nous avons centré nos efforts sur le développement du Sud-Soudan. Ces efforts ont abouti à d'importantes annonces de contributions financières de la part des États membres – des fonds arabes qui attendent la signature de l'accord de paix global et final. C'est pour moi un grand plaisir que d'informer le Conseil que le coût des projets de développement en cours dans le sud du Soudan s'élève à plus de 200 millions de dollars. Ces projets visent à reconstruire les infrastructures, en particulier les réseaux routiers qui relient le nord et le sud ainsi que les programmes de mise en valeur des compétences dans le sud du Soudan en coopération avec les organisations de la société civile.

Troisièmement, afin de promouvoir la paix, la reconstruction et les efforts de développement dans toutes les régions du Soudan, la Conférence arabe au sommet qui s'est tenue en mai dernier en Tunisie a lancé un appel aux États arabes et aux fonds d'investissement arabes pour qu'ils abordent la question du lourd fardeau de la dette soudanaise. Cette dette est maintenant supérieure à 65 milliards de dollars, dont 40 % sont dus à des pays ou à des fonds d'investissement arabes.

Quatrièmement, la Ligue des États arabes travaille par l'intermédiaire d'une de ses institutions

spécialisées, la Société interarabe de garantie des investissements, à financer un fond de garantie pour des projets d'investissement au Sud-Soudan pour accélérer les efforts arabes visant à développer cette partie du pays et pour fournir les garanties nécessaires à un investissement sûr.

Mettre un terme au conflit de longue durée au Sud-Soudan est davantage une réalité concrète maintenant qu'à aucun moment auparavant, en particulier après la signature aujourd'hui du mémorandum d'accord entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM). Nous appelons les parties à signer un accord de paix global d'ici à la fin de l'année. Nous réaffirmons également notre volonté de fournir l'appui nécessaire par le biais de nos institutions pour garantir la pleine mise en œuvre de l'accord attendu.

Cinquièmement, le temps qui m'est imparti ne me permet pas d'énumérer les différentes activités politiques et humanitaires entreprises par la Ligue des États arabes en ce qui concerne la crise du Darfour. Cependant, en août dernier, nous avons discuté de la situation au Darfour au niveau ministériel, avec en toile de fond le rapport préparé par une mission d'établissement des faits de la Ligue des États arabes au Darfour et dans l'est du Tchad. Le Président de la Commission de l'Union africaine, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Jan Pronk, et le Ministre des affaires étrangères nigérian, agissant en tant que représentant du Président Obasanjo en sa qualité de Président en exercice de l'Union africaine, ont tous participé au groupe de surveillance du cessez-le-feu et aux forces de protection envoyées au Darfour. Dans ce contexte, nous avons aussi participé activement aux efforts de médiation entre le Gouvernement soudanais, le SPLM et le Mouvement pour la justice et l'égalité soudanais. Ces efforts ont abouti à la signature, ce mois-ci, de deux protocoles sur les questions humanitaires et en matière de sécurité. Nous faisons également partie des mécanismes conjoints entre le Gouvernement soudanais et l'Organisation des Nations Unies, qui mènent à bien l'évaluation nécessaire de la situation humanitaire et en matière de sécurité au Darfour.

Sixièmement, pour remédier à la crise au Darfour, il faut que toutes les parties se conforment pleinement au cessez-le-feu signé à N'Djamena en avril dernier, ainsi qu'aux deux protocoles sur les questions humanitaires et en matière de sécurité signés récemment à Abuja, afin de produire les effets positifs qui entraîneront l'amélioration de la situation humanitaire et en matière de sécurité au Darfour. Gérer cette crise exige également une coopération positive avec la mission de l'Union africaine afin de conclure les accords nécessaires dans les négociations à venir, qui cherchent à ouvrir la voie d'un règlement final et global de la question. Cependant, cela exigera de la communauté internationale qu'elle appuie pleinement et fortement les efforts de l'Union africaine dans les domaines financier, technique et logistique. La situation humanitaire au Darfour fait qu'il nous incombe à tous de fournir l'appui nécessaire. La Ligue des États arabes n'épargnera aucun effort pour appuyer sous toutes les formes l'Union africaine, en particulier dans le domaine humanitaire. Nous aimerions également dire que nous sommes prêts à prendre part, à travers nos États membres et nos différents fonds financiers et d'investissement, à la reconstruction de ce qui a été détruit au Darfour.

Pour terminer, je dois également saluer les faits récents positifs dans le processus de réconciliation nationale en Somalie, en particulier la création d'un Parlement intérimaire, l'élection de M. Abdullahi Yusuf Ahmad à la présidence et la nomination de différents ministres. Ce sont autant d'étapes nécessaires vers l'instauration de la paix et de la stabilité en Somalie d'une manière qui préserve l'unité, l'intégrité territoriale et l'indépendance du pays. Nous appelons toutes les factions, les parties prenantes et les secteurs de la population somalienne à travailler de bonne foi et à coopérer de manière positive avec le Président élu et le Gouvernement à venir afin d'établir la paix, la sécurité et la prospérité et d'aider le pays à retrouver sa place dans la communauté internationale. Nous lançons un appel à toutes les factions somaliennes pour qu'elles se comportent de manière responsable et qu'elles fassent passer en premier les intérêts de leur pays. Nous les prévenons qu'en l'absence d'un engagement les accords ne seront pas mis en œuvre.

Enfin, je voudrais remercier tous les membres du Conseil de leurs inappréciables contributions.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Sato (Japon) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de commencer en remerciant le Secrétaire général de sa déclaration d'hier au Conseil sur la situation au Soudan. J'aimerais également remercier le Président de son initiative créative et opportune d'organiser cette importante séance.

Ces deux dernières années, en ma qualité d'Ambassadeur chargé des questions relatives aux conflits et aux réfugiés en Afrique, je suis allé cinq fois au Soudan. Ma plus récente visite a eu lieu en septembre, lorsque je suis allé au Darfour et dans l'est du Tchad en tant que membre de la mission des donateurs du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, dirigée par le Haut Commissaire Ruud Lubbers. Les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays que j'ai rencontrées souhaitent impatiemment rentrer chez eux dès que les conditions le permettront. Cependant, ce qui est essentiel à cet égard est non seulement de les aider à rentrer chez eux, mais également de rendre leur retour durable et de créer un environnement dans lequel ils soient, d'abord et surtout, en mesure de se nourrir. Le processus de paix au Soudan doit progresser dans son ensemble. Je souhaiterais parler de trois points à cet égard.

Premièrement, le Japon a suivi avec grand intérêt les faits récents intervenus dans les négociations qui se déroulent ici à Nairobi en vue de parvenir à un accord de paix global au Soudan. En tant que membre nouvellement élu du Conseil, le Japon est déterminé à assumer un rôle constructif dans les délibérations visant à mettre en place une opération d'appui à la paix des Nations Unies au Soudan. Le Japon exhorte les parties au conflit nord-sud à mettre immédiatement fin à la guerre civile et à faire tout leur possible pour la réconciliation et la reconstruction nationales. Nous espérons ardemment qu'un accord de paix global sera atteint à la fin de l'année au plus tard. C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons que le Conseil de sécurité ait adopté aujourd'hui cette résolution.

Par le biais de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA), nous avons prôné l'importance de la prise en charge par les pays africains et du partenariat avec la communauté internationale pour promouvoir le développement de l'Afrique.

Dans ce contexte, le Japon apprécie grandement les initiatives prises par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) dans le cadre du processus de paix de Naivasha, ainsi que le rôle assumé par l'Union africaine dans les négociations de paix d'Abuja et son envoi d'une mission de surveillance au Soudan.

Troisièmement, dans les situations d'après conflit, le Japon accorde une grande importance à la fourniture d'une assistance continue et homogène pendant la période de transition entre la phase d'aide humanitaire d'urgence et la phase de l'aide au développement. Afin de pouvoir réaliser cet objectif, il est essentiel que les parties au conflit fassent la preuve de leur engagement authentique en faveur du développement du Soudan par la signature de l'accord de paix global et par sa véritable mise en œuvre.

J'aimerais saisir cette occasion pour évoquer brièvement la situation au Darfour. Pour régler la crise humanitaire en cours, toutes les parties au conflit doivent se conformer à leur engagement d'assurer la sécurité, en mettant immédiatement fin à la violence, en protégeant la population civile et en coopérant pleinement avec la mission de l'Union africaine. À cet égard, le Japon se félicite de la signature des protocoles sur l'amélioration de la situation humanitaire et de la situation en matière de sécurité au Darfour. Il est essentiel que les parties redoublent d'efforts pour parvenir à une solution politique à la crise du Darfour. Soulager les souffrances des éléments les plus vulnérables de la population, tels que les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, est un aspect central de la réponse apportée par le Japon à la crise au Soudan, car nous mettons l'accent sur l'amélioration de la sécurité des personnes. Cette préoccupation devant la crise humanitaire et le souci de la sécurité humaine ont conduit le Japon à envoyer une mission d'enquête dans l'est du Tchad dès le mois de mai dernier.

Dans son allocution devant l'Assemblée générale des Nations Unies cette année, notre Premier Ministre, Junichiro Koizumi, a promis de fournir au Darfour une assistance humanitaire d'un montant de 21 millions de dollars. Le Japon a agi rapidement pour tenir cette promesse et a apporté une assistance régulière aux réfugiés et aux personnes déplacées, au Soudan et dans l'est du Tchad, à travers différentes organisations internationales, y compris le HCR, le Programme alimentaire mondial et le Comité international de la Croix-Rouge. En outre, nous avons fourni une aide en nature sous la forme de 700 tentes pour les réfugiés

soudanais au Tchad, en réponse à une demande du HCR.

Les membres du Conseil de sécurité doivent continuer à parler d'une seule voix et transmettre un message fort aux parties au conflit, si nous voulons conclure et renforcer la paix au Soudan. J'aimerais terminer en insistant sur le fait que le Japon, de concert avec les membres du Conseil de sécurité et d'autres acteurs de la communauté internationale, est prêt à contribuer activement à la consolidation de la paix et au développement économique du Soudan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas, M. Adriaan Kooijmans, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

M. Kooijmans (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne. Les pays qui souscrivent à cette déclaration sont les pays candidats, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Croatie; les pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro; et les pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, l'Islande et la Norvège.

L'Union européenne se félicite de la possibilité qui lui est offerte de participer à la présente séance du Conseil de sécurité à Nairobi. Le fait que cette séance se tienne dans la région est un signal clair de la détermination de la communauté internationale à aider le peuple soudanais à parvenir à une paix et une stabilité durables. L'Union européenne aimerait rendre hommage à la fois à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et à l'Union africaine pour leurs efforts inlassables, tant dans des démarches politiques que sur le terrain, en vue d'apporter la paix au Soudan.

L'Union européenne se félicite de la résolution que le Conseil de sécurité vient d'adopter. Elle s'associe au Conseil pour exhorter le Gouvernement soudanais et le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan à conclure rapidement leurs pourparlers sur les questions en suspens, à parvenir sans tarder à un accord de paix global et à le mettre en œuvre au plus vite. À cet effet, l'Union européenne se félicite de la signature de la déclaration sur la conclusion des négociations sur la paix au Soudan sous l'égide de l'IGAD et de l'engagement des parties à parvenir à un accord global et définitif d'ici à la fin de l'année.

L'Union européenne est disposée à aider le Soudan dans la reconstruction et le développement du pays, pourvu que les parties signent et mettent en œuvre un accord de paix global et s'acquittent de tous leurs engagements, y compris ceux relatifs au Darfour. Le Fonds européen de développement a à lui seul affecté 400 millions d'euros pour le Soudan. Dans ce domaine, l'Union européenne coopérera également étroitement avec l'Organisation des Nations Unies et les autres donateurs.

La conclusion d'un accord de paix ne mettra pas seulement fin au long conflit entre le nord et le sud, qui a coûté tant de vies et a provoqué de terribles souffrances humaines, mais fournira également une base politique à partir de laquelle pourront être examinées les causes sous-jacentes des conflits en cours au Soudan, y compris au Darfour. Il n'y a pas d'autre solution à la crise au Darfour qu'un règlement négocié qui s'attaque aux causes fondamentales du conflit. À cet égard, l'Union européenne attend une signature rapide de la déclaration de principes. L'Union européenne s'est également félicitée de la signature à Abuja des protocoles relatifs à la situation humanitaire et à la situation en matière de sécurité. Cependant, les progrès réalisés à la table des négociations ne se sont pas encore traduits par des progrès concrets sur le terrain. L'Union européenne note avec une profonde inquiétude que la situation au Darfour s'est encore détériorée ces dernières semaines, en raisons de violation du cessez-le-feu et de la poursuite d'attaques contre les populations civiles.

C'est avant tout au Gouvernement du Soudan qu'incombe la responsabilité de protéger la population civile du Darfour. L'Union européenne est inquiète de voir que le Gouvernement ne s'est pas acquitté de bon nombre de ses obligations en vertu des résolutions 1556 (2004) et 1564 (2004) du Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne le désarmement des milices janjaouid et d'autres groupes paramilitaires; ainsi que la nécessité de traduire en justice les auteurs de violations des droits de l'homme. Dans le même temps, les groupes rebelles ont intensifié leurs attaques et ont contribué à une escalade de l'insécurité et des souffrances humaines. L'Union européenne continuera de faire pression sur les deux parties et prendra les mesures qui s'imposent, y compris celles envisagées

dans l'Article 41 de la Charte des Nations Unies, si aucun progrès tangible n'est enregistré dans ce domaine.

L'Union européenne exhorte une fois de plus les parties à se conformer strictement à l'accord de cessez-le-feu, condamne vivement toute attaque à l'encontre des civils, notamment les cas de viol qui se poursuivent, et réaffirme que les auteurs de tels actes auront à répondre de leurs violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, afin de mettre un terme à l'impunité. L'Union européenne s'associe à l'appel lancé par le Conseil de sécurité à toutes les parties pour qu'elles coopèrent avec la commission d'enquête des Nations Unies.

L'Union européenne est disposée à aider le Gouvernement soudanais à faire face aux défis qu'il doit relever pour s'acquitter de ses obligations. Nous nous félicitons de l'accord donné par le Gouvernement à l'élargissement rapide de la mission de l'Union africaine, dont l'Union européenne et ses États membres ont facilité la mise en place par une contribution de plus de 100 millions d'euros, qui s'ajoutait à une contribution antérieure de près de 18 millions d'euros, faite au moment du lancement initial de l'opération.

Il est essentiel que la mission de l'Union africaine au Soudan bénéficie elle aussi de tout l'appui nécessaire pour veiller à ce qu'elle puisse, dans les plus brefs délais, se déployer complètement et être réellement opérationnelle. Conformément à la résolution 1556 (2004) du Conseil de sécurité, qui demandait à la mission préparatoire des Nations Unies au Soudan d'inclure dans ses travaux la planification d'interventions d'urgence au Darfour, l'Union européenne se félicite de la poursuite de la coopération et de l'échange d'expériences et de savoir entre la mission préparatoire des Nations Unies au Soudan et la mission de l'Union africaine au Soudan.

L'Union européenne et ses États membres ont aussi apporté une contribution considérable à l'assistance humanitaire, pour un montant total de plus de 320 millions d'euros en 2004. Le nombre des personnes déplacées ne cesse d'augmenter et une aide supplémentaire est donc nécessaire. L'Union européenne en appelle par conséquent à tous les États Membres de l'ONU pour qu'ils répondent généreusement aux nouveaux appels lancés par l'ONU et les organisations humanitaires internationales à l'aide de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie, M. George Atkin, Haut Commissaire de l'Australie auprès du Kenya, conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

M. Atkin (Australie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, de nous donner cette occasion de prendre la parole au Conseil sur la situation au Soudan. J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Nouvelle-Zélande et de mon propre pays, l'Australie.

Les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie restent gravement préoccupés par la poursuite des conflits au Soudan et la dégradation de la situation humanitaire et des droits de l'homme au Darfour. Nous nous félicitons de la tenue de cette séance extraordinaire du Conseil de sécurité à Nairobi, et nous exhortons le Conseil à prendre toutes les mesures possibles pour régler les conflits au Soudan, qui ont des répercussions si terribles sur la population de tout le pays.

En ce qui concerne le conflit Nord-Sud, nous félicitons le Conseil de ses efforts en vue d'appuyer la conclusion urgente d'un accord de paix global. Après 21 ans de guerre civile, les négociations en cours représentent une réelle occasion de trouver un règlement politique global aux problèmes du Soudan. Les ravages provoqués par le conflit au Darfour sont une preuve patente des risques que comporte une instabilité continue et il n'y a pas de temps à perdre. Nous trouvons encourageante la signature, ce matin, du mémorandum d'accord en vue de la conclusion d'un règlement final d'ici à la fin de l'année et nous exhortons le Conseil à maintenir la pression sur toutes les parties en cette période particulièrement critique.

Nos pays sont profondément préoccupés par les informations faisant état de la dégradation continue de la situation au Darfour. Nous sommes atterrés par les atrocités effroyables signalées contre la population civile du Darfour ces derniers mois. Je tiens à signifier clairement que nous attendons de toutes les parties au conflit qu'elles empêchent immédiatement de nouvelles attaques contre les populations civiles.

Nous saluons l'accord conclu sur les protocoles humanitaires et de sécurité entre le Gouvernement

soudanais, l'Armée populaire de libération du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité et nous appelons les parties à mettre en œuvre leurs engagements sans retard. Les parties ne doivent se faire aucune illusion quant au sérieux de la communauté internationale face à cette situation au Darfour, et elles doivent s'employer à y apporter rapidement une réponse probante.

Nos pays contribuent aux efforts internationaux déployés pour résoudre la crise au Soudan en finançant généreusement les opérations des Nations Unies et en appuyant la mission de l'Union africaine et l'aide humanitaire aux victimes du conflit. Nous applaudissons l'Union africaine pour le rôle dynamique qu'elle joue dans le règlement de la crise au Darfour et nous saluons la décision qu'elle a prise de renforcer sa mission de suivi au Darfour. La communauté internationale doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer le succès de la mission de l'Union africaine au Darfour. Nos gouvernements appuient totalement cette mission.

Les Gouvernements de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie continueront d'appuyer les efforts en vue de trouver une solution durable aux crises multiples qui sévissent au Soudan. Seule une action internationale coordonnée et soutenue pourra permettre de mettre fin à ces conflits.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 5.